

# MONTPELLIER

Août - Septembre 81  
n° 37

## *votre ville*

Journal d'information municipale

### TROIS NOUVELLES REALISATIONS DE QUARTIER



**Saint-Martin - Cité Mion - Aiguerelles : Une maison pour tous**



**Paillade-Nord - Les Tritons  
Une maternelle**



**Aiguelongue  
Une halte-garderie**

## Sommaire

- |   |           |   |                |
|---|-----------|---|----------------|
| • Les décisions du Conseil Municipal              | p. 2      | • Le permis de construire : un pas en avant         | p. 9           |
| • Aiguelongue - Paillade-Nord :<br>2 réalisations | p. 3      | • Des réalisations inaugurées                       | p. 10 et 11    |
| • A quoi sert votre argent?                       | p. 4 et 5 | • Le nouveau plan de circulation                    | p. 12 et 13    |
| • La Maison pour Tous Saint-Martin                | p. 6 et 7 | • Transports urbains : un bilan                     | p. 14          |
| • Foire aux associations                          | p. 8      | • Bientôt le T.G.V.                                 | p. 15          |
|   |           | • Après le festival de danse                        | p. 16-17 et 23 |
|   |           | • Scolaire  | p. 18          |
|   |           | • Du syndicat d'initiative au bureau<br>de tourisme | p. 19          |
|   |           | • Budget supplémentaire                             | p. 21          |
|   |           | • Editorial : Une politique des loisirs             | p. 24          |

# LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 24 JUIN 1981

**AFFAIRE 1 :**  
Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

**AFFAIRES 2 - 16 - 18 - 29 - 30 - 73 - Subventions**  
— Au groupe français d'éducation nouvelle,  
— aux Comités de quartier et diverses associations,  
— à diverses écoles dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire,  
— à diverses associations sportives.

**AFFAIRE 3 - 4 - 92 - Dénomination de voies**  
— Rue Jules Grévy (voie reliant la place et la rue de l'Abattoir),  
— Rue des Pradiers (voie reliant les rues de la Pépinière et de la Croix du Sud),  
— Rue Jean Segondy (bifurcation de la rue des 4 Seigneurs),  
— Rue Jean Grandel (partie de la rue de la Lironde au-delà de la Rocade)  
— Rue de la Frégate - de la Goélette - de la Féloque - de la Tartane - de la Brigantine - Allée de Neuville (résidence Mas de Neuville).

**AFFAIRE 5 :**  
Acquisition par l'Etat de l'immeuble M.T.S.

**AFFAIRE 6 :**  
Rectification du Lez - Acquisition BOUSQUET.

**AFFAIRE 7 :**  
Théâtre - Participation au frais de personnel.

**AFFAIRE 8 :**  
Théâtre - Convention Ville/Jeunesse Musicales de France.

**AFFAIRES 9 - 10 :**  
Transports Urbains - Emprunt auprès de la C.A.E.C.L.

**AFFAIRE 11 :**  
Reconstruction Pont Leyris - Convention Ville S.N.C.F.

**AFFAIRE 12 :**  
ZOLAD - Acquisition parcelle - Substitution M. DUMONS - Croix Verte.

**AFFAIRE 13 :**  
Comptes administratifs 1980.

**AFFAIRE 14 :**  
Comptes de Gestion 1980.

**AFFAIRE 15 :**  
Budgets supplémentaires 1981.

**AFFAIRE 17 :**  
Attribution de bourses communales.

**AFFAIRE 19 :**  
Réajustement du taux horaire des études surveillées.

**AFFAIRE 22 :**  
Affichage sur mobilier urbain - Contrat DECAUX.

**AFFAIRE 23 :**  
Affichage programme au théâtre - Contrat PUBLICITOR.

**AFFAIRE 25 :**  
Aménagement des berges du lez - Acquisitions foncières.

**AFFAIRE 26 :**  
Antigone - Acquisition usines du Moulin de l'Evêque.

**AFFAIRE 27 :**  
Appel d'offre avec la D.D.E. pour assainissement pluvial et construction trottoir avenue de la Pompiègnane.

**AFFAIRE 28 :**  
Station de la Cérérière - Contrat avec l'Union de distillation de Montferrier.

**AFFAIRE 31 :**  
Centre de traitement de l'information - Contrats d'entretien du matériel.

**AFFAIRE 32 :**  
Plan de circulation - avenant n° 1 au Marché SILEC.

**AFFAIRE 33 :**  
Dérogação au Code du Travail - Ouverture exceptionnelle le Dimanche de bureaux de vente de la S.A. URBAT - Le dossier est transmis pour décision à M. le Préfet.

**AFFAIRE 34 :**  
Représentant du Conseil Municipal au Conseil Régional - Désignation de M. DUGRAND.

**AFFAIRES 35 - 37 - 38 - 39 - 64 - 65**  
Contentieux - Autorisation de défendre  
— Affaire Ville/S.C.I. Mas de Fournel  
— Affaire VEDRINE et autres  
— Affaire Ville/D'Ueppe et autres  
— Affaire Ville TEJEDOR et autres  
— Affaire COSTE  
— Affaire TOUZELLIER

**AFFAIRE 36 :**  
Contentieux - Hypothèque judiciaire - Affaire GARCIAS.

**AFFAIRES 40 - 41 - 42 - 43**  
Utilisation des énergies nouvelles  
— Désignation de la SERM en qualité de mandataire  
— Plan de financement  
— Demande de subvention au C.O.M.E.S.  
— Demande de subvention à l'Etablissement Public Régional

**AFFAIRE 44 :**  
Cité Aigoual Nord - Convention de location à la Ville par la S.H.E.M.C.

**AFFAIRE 45 :**  
Lotissement PY-CALMET-MIRAS rue d'Alco - Echange Ville/CARQUET GABORIT.

**AFFAIRE 46 :**  
Marché avec la Société des Fonderies de Pont à Mousson pour l'achat de fonte ductile.

**AFFAIRE 47 :**  
Réajustement des tarifs des boissons vendues à la Maison des Rapatriés.

**AFFAIRE 48 :**  
Sanitaires Publics - Contrat DECAUX.

**AFFAIRE 49 :**  
Prêt de la Ville à Montpellier La Paillade Sport Cl. b

**AFFAIRES 51 - 52 :**  
Garantie de la Ville pour emprunts effectués par l'O.P.A.C.

**AFFAIRE 53 :**  
Opération « Candolle et St-Ursule » - Avenant n° 1 à la Convention passée entre l'Etat, l'A.N.A.M. et la Ville.

**AFFAIRE 54 :**  
Parc de Lunaret - Avenant n° 1 à la Convention de concession de la buvette.

**AFFAIRE 55 :**  
Architectes conseils en matière de permis de construire.

**AFFAIRES 56 - 57 - 58 - 59 - 60 - 91**  
— Remboursement de frais à la suite d'accidents matériels  
— Protection sociale des agents non titulaires  
— Modification des effectifs au Bureau Municipal d'Hygiène  
— Autorisation de défendre dans l'affaire CHALME Ronald  
— Création de postes de gardiens de parking  
— Attribution d'une prime spéciale aux personnels techniques  
— Modification des effectifs du personnel de la Régie Municipale des Spectacles  
— Réduction temps de travail

**AFFAIRES 66 - 67 - Restaurants scolaires**  
— Marché BERGEON et Cie pour plomberie et sanitaire  
— Marché Midi-Languedoc Frais pour fournitures denrées alimentaires

**AFFAIRES 68 - 69 - Secteur Sauvegardé**  
— Extension du périmètre  
— Réduction du champ d'application du P.O.S.

**AFFAIRE 70 :**  
Admission du personnel du District à bénéficier des avantages du service des Oeuvres Sociales du Personnel Municipal.

**AFFAIRE 71 :**  
Enquêtes préalables aux acquisitions foncières du Site de TOURNEZY.

**AFFAIRE 74 :**  
Avenant n° 1 à la concession de la cafétéria du Palais des Sports.

**AFFAIRE 75 :**  
Acquisition de gradins supplémentaires pour le terrain d'honneur de la Paillade.

**AFFAIRE 76 :**  
Convention pour utilisation par la Ville des terrains de la Société Enclos St-François Pierre Rouge.

**AFFAIRE 77 :**  
Périmètre de protection de la Source du Lez - Acquisition PLAGNIOL.

**AFFAIRE 78 :**  
Tarification des emplacements parcmètres exploités par la S.M.T.U.

**AFFAIRES 79 - 80 - 81 - Théâtre**  
— Avenant n° 1 à la concession de buvette  
— Contrat pour distributeur automatique de boisson  
— Appel d'offres pour sonorisation générale

**AFFAIRE 82 :**  
Garantie de la Ville pour emprunt effectué par le Théâtre de la Rampe.

**AFFAIRE 83 :**  
Marché Heuliez pour 4 autobus articulés  
Marché R V pour 6 autobus standards.

**AFFAIRES 85 - 86 - 87 - Mise à l'alignement**  
— Cession GAY - rue des Bouisses  
— Cession PAYAN - rue de M. TESTE  
— Cession S.C.I. le Wagner - rue de Fontcouverte.

**AFFAIRE 88 - ZAC du Polygone**  
Prise en charge de travaux achevés.

**AFFAIRE 89 :**  
Vente du lot 4 bis de la Z.I. des Prés d'Arènes à la Régie Renault.

**AFFAIRE 90 :**  
Z.U.P. La Paillade - Cession terrain à S.N.C.F. France cottages Soframur.

**AFFAIRE 93 :**  
Création Z.A.D. de Celleneuve « Truc de Ratte ».

**AFFAIRE 94 :**  
Réfection toiture et cage d'escalier de l'immeuble de la Caisse des Ecoles.

**AFFAIRE 95 :**  
Révision de l'affectation des locaux du Syndicat d'Initiative.

**AFFAIRE 96 :**  
Bureau Municipal du Tourisme - Visites organisées - Vente de documents : tarifs - Opération de change - Prélacement de spectacles.

## Haltes-garderies et maternelles pour les petits



Trois classes ouvertes à la Paillade-Nord Les Tritons

### De nouvelles Halte-garderies : Une formule plus souple que la crèche

Deux haltes-garderies vont ouvrir leurs portes à St-MARTIN et à l'AIGUELONGUE. Ces structures répondent à une demande déjà ancienne, formulée par toutes les associations des quartiers concernés. Le fonctionnement très souple d'une halte-garderie, sans demande préalable, ouverte par 1/2 journée, permet à la mère de famille de disposer d'un peu de temps pour penser à elle. L'accueil des enfants par un personnel qualifié prépare les enfants de trois à quatre ans à une vie collective, à une meilleure adaptation à l'école maternelle. Aujourd'hui un nombre plus grand de haltes-garderies, gérées par la ville, doit permettre de répondre aux besoins de la population. Il doit être possible de créer des conseils de gestion où le Personnel, les familles, les élus, se rencontreraient pour ensemble, envisager les formes de fonctionnement. A vous tous d'y réfléchir.

### La Paillade-Nord Une maternelle « ouverte »

Trois classes de maternelle ouvriront à la rentrée à la Paillade-Nord dans le quartier des Tritons que la municipalité a à cœur d'équiper correctement le plus rapidement possible afin de faciliter la vie sportive, scolaire, associative

etc... Cette maternelle fait partie d'un groupe scolaire conçu dans le plus large esprit de concertation puisque de nombreuses réunions entre architectes, élus, enseignants, parents d'élèves, association

de quartier ont eu lieu. L'école sera « ouverte », c'est-à-dire la plus proche possible de la vie de la cité. Ces 3 classes (654 m<sup>2</sup>) ont coûté 1.850.000 F.



### A l'Aiguelongue Une halte-garderie dans les pins

Rue des Tourterelles, dans le quartier l'Aiguelongue, une petite halte-garderie bien protégée de la circulation dans un bouquet de pins pourra recevoir dès la rentrée des enfants (une vingtaine à la fois, ce qui autorise une ambiance plus familiale). Le montant de cette construction s'élève à 600.000 F.

## RENAULT

### Véhicules Industriels

#### Mécacour

Rue de la Castelle  
Montpellier - ZI  
Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze  
34430  
St Jean de Vedas  
Tél. 42.44.00

OUVERT DE  
7H à 18H30

Roselyne SUTRA  
Adjointe Déléguée  
à la Santé



**SUPERBETON**  
Béton prêt à l'emploi  
Centrales - JUVIGNAC  
VENDARGUES  
B.P. 102 -  
34990 Juvignac -  
Tél : 75.43.10 - 75.37.24

### à Montpellier

## les Vestales DERNIERES VILLAS

27 villas de classe, de 112 à 134 m<sup>2</sup> dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine et d'une salle de jeux pour enfants

Isolation exceptionnelle équipement solaire livrées avec jardin aménagés prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de Lavérune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h à 12 h de 16 h à 19 h sauf lundi.

SCI LES BOUISSES - Rue des Grèzes - 34100 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 27.72.79 ou 40.04.40



● Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

● Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

### USINES

### LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux  
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

## Société Nouvelle des Ets J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE  
INDUSTRIE ET BATIMENT

LIGNES H.T., M.T., et B.T.

POSTES DE  
TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer  
34000 MONTPELLIER

Tél. (67)92.47.82  
et 58.52.79

## A quoi sert votre Argent

Montpellier participe activement à la progression spectaculaire de la restauration collective en matière scolaire. La nouvelle cuisine centrale dont les travaux sont bien avancés ouvrira ses portes début 1982. Le bâtiment qui est implanté à l'intersection de la Rocade et de la route de Lavérune, ne sera pas seulement un lieu de préparation de repas. La cuisine centrale actuelle et les deux cuisines annexes étant largement dépassées par l'augmentation des effectifs, et le mode de préparation (en liaison chaude), qui y est utilisé, ne permettant pas d'assurer la meilleure qualité possible des repas servis, le nouveau complexe a été entièrement repensé.

Cuisine avec ses dépendances, groupe électrogène, stockages des mobiliers, de la vaisselle et des produits d'entretien, lingerie, bureaux, salle de réunion et de restaurant, parking pour les véhicules, logement du technicien chargé de la maintenance : Au-delà de la construction, c'est tout un nouveau fonctionnement qui sera mis en place : nouveau système de préparation et de distribution (liaison froide), meilleures conditions de travail, meilleure utilisation du matériel, sécurité bactériologique accrue, etc...

**LA LIAISON FROIDE**  
Elle assure la distribution des repas en «différé». Elle doit répondre aux normes de l'arrêté du 26 juin 1974.

Un refroidissement rapide des plats cuisinés est exigé : moins de deux heures entre la fin de la cuisson et l'obtention d'une température à cœur de + 10°C. Les plats cuisinés réfrigérés sont ensuite maintenus à une température de 0 à + 3°C et transportés à la même température sur les lieux de consommation.

La remise en température des plats doit se faire rapidement en moins d'une heure, de la température initiale de conservation à + 65°C.

A cet effet, les restaurants d'enfants seront équipés de réfrigérateurs et de fours.

Si les principes de la «chaîne froide» sont bien appliqués, la qualité nutritionnelle de l'aliment n'est pas modifiée par rapport à un plat préparé traditionnellement avec les mêmes denrées de base. Tout est mis en œuvre pour que le consommateur retrouve dans son assiette un plat à la fois bon pour son palais et bon pour sa santé.

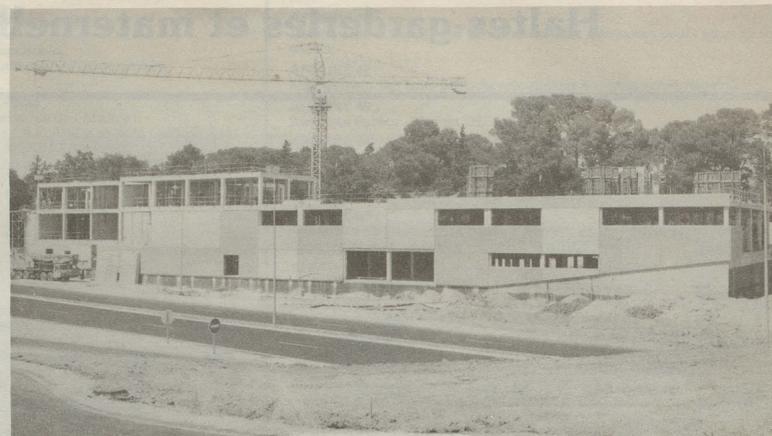
### CONSEQUENCES POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE MONTPELLIERAINE

#### I - MATERIELLES

##### 1° Température

Plus de pâtes froides, de jus qui se fige dans les plats. Le temps de remise en température des plats cuisinés sera adapté à la préparation : il ne sera pas le même pour un bœuf bourguignon, une purée, un steak haché.

## Début 82 : La nouvelle cuisine centrale



A l'intersection de la Rocade et de la route de Lavérune la nouvelle cuisine presque terminée aujourd'hui.

gnon, une purée, un steak haché.

#### 2° Préparation

Les sauces supportent mieux le système actuel de distribution en liaison chaude, d'où un certain manque de variété. La liaison froide permettra des préparations plus simples et des menus plus adaptés aux besoins des enfants (C.E.S., primaires, maternelles, Jardins d'enfants).

#### 3° Préparation

Finis les plats collectifs de 30 à 70 rations et le service à la louche qui justifie le terme de «cantine». Les aliments seront conditionnés en plats de 8 rations qui passeront directement de la cuisine centrale à la table, sans détérioration de la présentation et du goût. Possibilité donc d'un service individualisé et de régimes particuliers sur avis médical.

#### II - PEDAGOGIQUES

Le Service par table constituera

un gros progrès dans la restauration scolaire. L'écopier pourra devenir responsable de sa prise alimentaire. Lui seul peut évaluer ses besoins en fonction de son âge, son activité, son appétit etc... Bien sûr un apprentissage et une information alimentaire s'avèrent nécessaires, d'où le rôle primordial des adultes qui entourent l'enfant que ce soit l'équipe du restaurant, les parents, les enseignants etc...

Parce qu'il pourra se servir, l'écopier deviendra actif pendant le temps du repas, prendra la quantité d'aliments qu'il est capable de manger et s'il est éduqué goûtera tous les plats.

La réalisation de cette cuisine centrale va apporter d'importantes modifications techniques dans la réalisation des repas, de grands changements dans les conditions de travail du personnel et les rapports que l'écopier aura vis-à-vis de la nourriture.

Nous comptons à cette occasion franchir le pas qui nous sépare de la cantine au restaurant d'enfants en nous préoccupant également de l'adaptation des locaux et de la formation des personnels. Enfin, depuis le changement intervenu dans ce pays, nous pensons que les collectivités locales pourront être aidées, avoir plus de pouvoir, ainsi prendre soin des enfants de nos écoles. Une nouvelle politique va enfin naître : le changement qui se fera jour à besoin de nous tous. Aucun changement ne se fera sans l'engagement de tous.

**Jean OBERTI**  
Adjoint au Maire  
Délégué aux Restaurants  
Scolaires

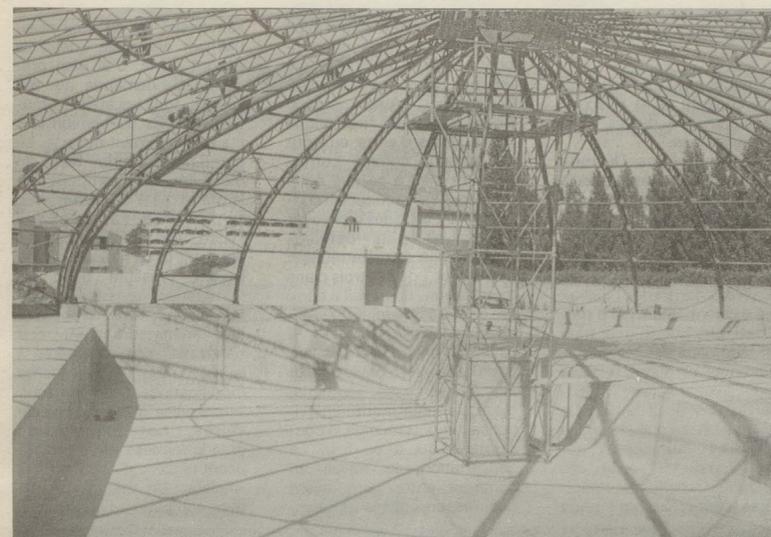
## Travaux d'Assainissement

Les travaux d'assainissement continuent. Devant précéder tous travaux sur les voies de circulation, ils sont peu à peu exécutés dans tous les quartiers de la ville. La vétusté des anciennes installations rendait dans bien des cas la situation critique, en particulier en ce qui concerne le drainage des eaux principales. Ces inconvénients seront bientôt palliés. Dans le centre, rue Rebffy, rue St-Firmin, impasse du Merle Blanc et bientôt à la Pompignane.

Notre photo montre les travaux de l'avenue Chancel (coût 1.000.000 F) dont les riverains comprendront que le mal passagé occasionné par l'ouverture de la chaussée devenait absolument nécessaire.

E. GRANIER

## Une nouvelle piscine Tournesol : La Rauze s'équipe



### Parking Pitot = 3 F pour 1/2 journée et le bus gratuit

N'oubliez pas de vous servir du parking de la rue Pitot, il est ouvert depuis près d'un mois. Situé sur l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers qui longeait le Peyrou, il peut accueillir 162 voitures.

Il ne coûte que 3 F pour 1/2 journée et un bus s'arrête à sa sortie pour vous emmener gratuitement au ventre ville sur présentation du ticket et de parking.



La piscine Tournesol de la Rauze s'élève sur le terrain municipal du Parc de la Rauze.

Elle présentera les mêmes caractéristiques que la piscine de la Pompignane. Elle comportera un bassin de 25 m sur 10 m avec une profondeur variant de 0,80 à 2 m.

Les équipements et la machinerie sont inclus ainsi que le bassin sous une coupole de 35 m de

diamètre ouvrant au sud, côté bassin, en deux parties dégageant le tiers de la circonférence. Elle peut ainsi se transformer en piscine ouverte ou couverte selon le temps.

Cette opération coûte 4.380.000 F dont la moitié environ est financée par la ville. Elle complète l'aménagement du quartier commencé en particulier avec le parc et le parcours de santé qu'il comprend.



## Travaux à la source du Lez

Depuis le 5 juin dernier la D.U.P. (Déclaration d'Utilité Publique), qui par arrêté préfectoral autorise les travaux sur la Source du Lez, est prononcée.

Désormais tous les obstacles administratifs sont

tombés. Les travaux se poursuivent à un bon rythme et la galerie d'accès étant terminée, les services techniques de la ville s'attaquent dès à présent à la salle qui contiendra l'usine souterraine.

# GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2  
Tél. : (91) 76.36.60  
TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :  
Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement  
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires  
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

**JEAN LEFEBVRE**

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.  
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON  
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvisy, B.P. 7 025, 34022 Montpellier cedex  
Tél. : 75.36.80 Téléc. 480-177 TARIF MONTP.

**COSTE PEINTURES**

papiers peints, peintures revêtements, moquettes  
RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER  
65.69.65

**EJE**  
58.63.20

Entreprise Jean Estupina  
ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.  
Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL  
Tél. : 78.13.87

**CHAINEGAZ**

Une bonne installation c'est d'abord un bon installateur 16 d'entre eux agréés par G.D.F. se sont regroupés afin de mieux vous servir  
Consultez-les : gratuitement, ils vous établiront études, devis et plan de financement.  
ASSOCIATION CHAINEGAZ  
BP 196 34004 MONTPELLIER CEDEX

**MIDIPLAS**

MATIERE PLASTIQUE  
USINAGE  
ENSEIGNES  
CHAUDRONNERIE  
Siège Social  
11 ter, rue Pierre Fermaud  
34000 MONTPELLIER (France)  
Tél. (67) 58.68.31 + 253

**BETEREM**

Bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne  
INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.  
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES  
PILOTAGE - COORDINATION  
Montpellier : « le villeneuve »,  
Av. villeneuve d'angoulême, 34000 - Tél. : (67) 42.66.00

**Jean BOUZAT**

Entreprise de bâtiment  
Maçonnerie  
Béton Armé  
699, rue de Font-Couverte  
34100 MONTPELLIER  
tél. : (67) 42.62.40

**CONFORAMA**

Carrefour de Gallargues sur RN 113  
30670 AIGUES VIVES  
Tél : (66) 88.02.80  
OUVERT LE DIMANCHE 14 h 30 à 20 h

Cartrans - Montpellier  
Gare routière

12 Entreprises  
à votre service

Abonnements mensuels  
spéciaux pour les  
**SALARIES**  
Renseignements à la  
GARE ROUTIÈRE  
Tél. : 92.01.43 305

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON  
AMEUBLEMENT - VOILAGES - LITERIE  
INSTALLATIONS VOILAGES  
ET AMEUBLEMENT A DOMICILE  
MOBILIER DE COLLECTIVITE

COMPAGNIE  
TEXTILE  
MEDITERRANEENNE

DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES  
Société anonyme au capital de 100.000 Francs

3, rue Nozeran - MONTPELLIER  
BP 1142 - 34008 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. : 54.00.34

311 **AUTO  
EXPRESS**  
DEPANNAGE  
REMORQUAGE

Pièces détachées  
d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint-Pierre  
Montpellier Z.1. - Tél. 92.80.00

**RICHARDSON**

APPAREILS  
SANITAIRES  
ET ROBINETTERIE

CHAUFFAGE CENTRAL  
ENERGIES NOUVELLES

APPAREILS MENAGERS  
SIEMENS

Salle d'Exposition  
Parking

Z.1. Av. du marché gare  
34000 MONTPELLIER-Tél.92.09.11

INSTALLATIONS SANITAIRES

Plomberie - Zinguerie  
Chauffage central  
Electro-Ménager

Bedos et Fils

27, rue de Verdun Montpellier  
Tél. : 58.43.67  
INSTALLATIONS  
Service après vente

## Objectif : Une maison pour tous par quartier

### Six maisons pour tous en six ans

Lors de la campagne en vue des élections municipales nous avons promis 6 maisons pour Tous, 6 en 6 ans, une par an. La promesse sera évidemment tenue. Une Maison pour Tous, chacun à Montpellier le sait maintenant, est exactement définie par son appellation. Une Maison pour Tous, pour exactement, Tous, jeunes et plus âgés, hommes et femmes sans aucune distinction idéologique, politique ou religieuse. Chacun vient pour tenter d'y trouver ce qu'il attend mais aussi pour apporter son expérience.

Le schéma général est le même pour tous : une grande salle polyvalente servant aux spectacles ou aux réunions qui regroupent des assistants particulièrement nombreux ; de petites salles en nombre plus ou moins grand, servant d'ateliers ou de salles de rencontre pour qui les demande.

Ces maisons sont des bâtiments communaux, animées par un directeur formé soit par la Fédération Léo Lagrange, soit par la Fédération des Oeuvres Laïques, soit par les Maisons des Jeunes et de la Culture. Ce directeur est assisté par un conseil de Maison se réunissant à peu près une fois par mois et comprenant élus, animateurs et utilisateurs.

L'équipe municipale tient beaucoup à ce que d'une part les Maisons pour Tous forment une sorte d'unité, et que d'autre part, chacune ait son identité propre.

Voici brièvement le point des réalisations actuelles :

A la Paillade la Maison, en agrandissement, fonctionne depuis 3 ans.

A Joseph Ricome, rue Pagès, depuis 2 ans.

A la Guirlande (haut de Figuerolles) depuis 2 ans aussi et ce, dans des conditions difficiles. Pour des raisons financières, seul l'aménagement d'une partie des

bâtiments a pu être faite très vite. Le reste de la réfection est commencé depuis quelques semaines.

A Tastavin (Mas Devron) les travaux sont en cours et la Maison ouvrira à la rentrée. Saint-Martin, une maison toute neuve et une concertation exemplaire : Ces quatre Maisons ont été installées dans des locaux déjà existant. Mais j'ai à parler, aujourd'hui, d'une Maison faite dans des conditions différentes et d'une certaine façon exemplaire : **Saint-Martin**. Il y avait là, vers la rue des Razeteurs sur les pépinières municipales un vaste terrain. Il avait été décidé de transférer les pépinières dans le splendide



Le jour de la présentation de Saint-Martin on reconnaît de gauche à droite Mme Crespy, MM. Belorgeot, Geneste, Dugrand, Frèche, Claude et Mme Sutra à droite. Le maire de Sheng-Du était également présent.

domaine de Grammont. Il devenait donc possible d'utiliser le terrain à d'autres fins. Une première réunion de concertation a eu lieu avec les habitants du quartier pour voir quels étaient, dans les limites données (1000 m<sup>2</sup>) leurs besoins ou leurs désirs. A partir de là, un programme a été établi. Une nouvelle réunion a permis de voir qu'il cor-

respondait bien à ce qui avait été envisagé. Puis un concours d'idées national a été lancé. Nous avons reçu 21 réponses. Autre réunion pour examiner les plans reçus. Trois d'entre eux ont été retenus comme correspondant bien à ce que nous voulions. Les architectes concernés ont été priés d'envoyer des plans plus détaillés encore. Une dernière réunion a eu lieu et 1 de ces trois plans a été retenu. Le travail a donc été confié à un architecte Alsacien : Monsieur Duval. Si j'insiste d'une manière un peu monotone j'en conviens, sur ces nombreuses réunions, c'est bien pour mettre en évidence l'importance de la concertation qui a eu lieu. La concertation, le travail en commun entre gens ayant des responsabilités différen-

se reposer, lire ou jouer paisiblement ensemble quand ils en ont envie. J'ai bien précisé, à leur demande, que par ailleurs, tous les ateliers, toutes les salles de réunion leur étaient largement ouverts. Le grand-père pourra faire du modelage avec son petit fils, la grand-mère du dessin avec sa petite fille. Pas de mise à l'écart, pas de ghetto, aussi doré soit-il. La Maison actuellement présente donc de nombreuses possibilités de réalisations (voir ci-après). Les animateurs sont soit bénévoles, soit rémunérés à la vacation. D'éventuelles modifications pourront avoir lieu si elles s'avèrent nécessaires, notamment une grande terrasse vitrée prolongeant la pièce de réunion des Anciens. Un théâtre de verdure complètera l'ensemble.

Une 6<sup>e</sup> Maison, à la Paillade Nord est sur plan, les crédits sont inscrits au budget et à l'heure où j'écris, les fondations sont déjà commencées. Si je suis particulièrement contente d'avoir eu la possibilité de parler de ces Maisons dans notre journal c'est parce qu'elles me semblent être un pôle de l'animation des quartiers, un lieu de libre-échange, de concertation, de discussion, un lieu de vie.

Aline CRESPEY

## Aujourd'hui ouverture de « Saint-Martin »

(Quartier Saint-Martin - Alguerelles - Cité Mion)

### Saint-Martin Des services pour tous

La Maison pour Tous Saint-Martin (rue des Razeteurs) ouvrira ses portes début octobre. De nombreuses activités sont déjà programmées à la demande des habitants à

mettre des rapports plus personnalisés avec les administrations municipales.

**Activités culturelles, éducatives et de loisirs**  
Peinture-dessin : cours pour

Club féminin : économie sociale familiale (réunions, débats, décoration, bricolage, budgets, etc...).

Club photo.  
Club de jeunes.  
Danse expressive adultes.  
Gymnastique 3<sup>e</sup> âge.  
Gymnastique volontaire.

Bibliothèque.  
Club de randonnées pédestres.

A ces activités s'ajoutent bien sûr un club du 3<sup>e</sup> âge, un centre de loisirs pour enfants le mercredi avec des activités encadrées. Et initiative nouvelle d'une grande importance, la Maison Saint-Martin comportera une annexe du Conservatoire Régional de Musique avec des cours de formation musicale du 1<sup>er</sup> degré.

#### Autres activités

#### Animation du quartier

Fêtes, veillées.  
Expositions.  
Spectacles.  
Conférences, projections, débats...  
Bourse aux jouets.  
Bourse aux vêtements.  
Accueil de diverses associations.

#### Permanences sociales et administratives et services municipaux

Mairie annexe, pour éviter trop de déplacements.  
Bureau d'aide Sociale.  
Assistante sociale.  
Consultations de nourrissons - P.M.I.  
Bureau de la Sécurité Sociale.  
Sièges des Associations du quartier  
et une Halte-garderie



quartier. La Maison pour Tous sera vraiment à l'usage de tous, puisqu'elle regroupera également de nombreux services et annexes de services afin d'éviter aux habitants du quartier Saint-Martin trop de déplacements et leur per-

adultes et enfants.  
Sculpture sur bois et pierre.  
Séigraphie.  
Peinture sur soie.  
Poterie.  
Cours de guitare.  
Permanences de coupe-couture.

Danse moderne.  
Danse classique à partir de 6 ans.  
Expression corporelle 3<sup>e</sup> âge.  
Yoga.  
Mime.  
Club d'échecs.  
Club de scrabble.

**ATLAS: C'EST LE CHOIX**  
meubles  
**ATLAS**  
TEL. 48.16.40  
NOUVEAU RAYON MEUBLES SCANDINAVES

EN EXPOSITION:

\*100 SALONS

\*94 SEJOURS, MODERNES ET STYLES

\*100 CHAMBRES ADULTES, ENFANTS, MODERNES, STYLES

ROUTE DE SETE

FRONTIGNAN

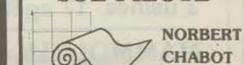
**PLASTIROA**



La Matière Plastique  
et ses applications

21, 23 rue Foch  
MONTPELLIER  
TEL : 66.15.79

**SOL PILOTE**



MOQUETTE - PLASTIQUE - Revêtements  
LINO - DALLES Sportifs

COMBAILLAUX - 34980  
R.M. 458.72.34 -  
Tél : 84.27.40

**stiret**

SOCIÉTÉ  
TECHNIQUE D'  
INSTALLATION ET  
RENOVATION D'  
EQUIPEMENTS  
THERMIQUES  
Résidence le Barcelone  
rue G. Janvier-Montpellier  
Tél. 42.54.82

**Fermaud**  
TEL: 79.48.97

#### TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

#### ASSAINISSEMENTS

#### SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

#### TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE  
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Centre Commercial

**Géant Casino**  
sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec **Cafétéria**

## Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900  
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS  
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

**SOPREMA**  
AGENCE DE MONTPELLIER  
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Procédés multicouches par  
- Feutre bitume  
- Bitume armé  
- Sopralène

Avec isolation thermique  
3 usines 17 agences A votre service

**MAMMOUTH BITUME ARME**  
Références locales :

Municipalités - Education Nationale  
Génie militaire - P.T.T.  
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)  
Bâtiment IBM

**Modern' einture**  
DECORATION

moquette  
papier peint  
peinture  
vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75



**C.I.L.D.H.**

Votre employeur à la solution pour vous loger :  
Le Comité interprofessionnel  
du logement de l'Hérault.

**ACCESSION :** Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

**LOCATION :** Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements localisés réservés aux salariés des entreprises.

**INFORMATION :** Le C.I.L.D.H. vous offre un service d'information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES  
POUR VOUS

N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180  
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

**ETABLISSEMENT  
HORTICOLE ET  
PEPINIERE DU MAS  
D'ANDABRE**  
Téléphone : (67) 92.03.08



**POUSSE-CLANET**  
Service de Parcs et Jardins

Rue de Saint-Hilaire  
34 - Montpellier  
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIES  
PLANTES VIVACES  
OIGNONS, BULBES A FLEURS  
PLANTES A MASSIFS  
ARBRES ET ARBUSTES  
D'ORNEMENT  
ARBRES FRUITIERS  
CONIFERES  
ROSIERS

SERVICE DE PARCS  
ET JARDINS



ENTREPRISE  
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT  
TRAVAUX PUBLICS  
BETON ARME

11 bis, RUE ANDRE MICHEL  
34 - MONTPELLIER  
Tél. : (67) 92.62.38

peintures - vitrerie  
papiers peints  
revêtements de sols  
revêtements muraux

**Guy HERVE**

12, rue de Vendargues  
34960 CLAPIERS  
Tél. : 57-15-52 238

## Septembre : la fête des Associations

Depuis que l'actuelle équipe municipale est entrée à la Mairie pour gérer les affaires de la ville, une de ses préoccupations a été d'aider au développement de la vie associative et de promouvoir cette dernière pour que les quartiers de la ville soient enfin les plus vivants possibles. Nous avons aidé, autant que nous l'avons pu, les associations, aussi vite que nous avons pu, pas aussi vite que nous aurions voulu, mais il y avait tant de priorités (la vie culturelle, la vie sportive, le Centre d'Action Sociale, l'Urbanisme, etc...). Bref, nous avons logé peu à peu autant d'associations que nous l'avons pu, nous les avons subventionnées suivant nos moyens (les comités de quartiers par exemple, n'ont pu être subventionnées, et modestement, qu'à partir du Budget Primitif 1980). Puis nous avons pensé

que la démocratie, c'était aussi d'apprendre à vivre ensemble, à se connaître mieux et l'idée a germé d'une Foire aux Associations à la rentrée 1981. C'était une idée si séduisante que nous avons un peu brûlé les étapes. Voyez plutôt : en juin 1981, en pleine période électorale et juste avant la dispersion des vacances une réunion a été proposée et le résultat a dépassé nos espérances. Plus de 150 associations étaient représentées. Une soixantaine d'autres ont pris contact avec nous depuis.

— Lieu proposé : les magnifiques jardins du Peyrou  
— Date proposée : le dernier dimanche de septembre. C'est une gageure mais nous la tiendrons. Il n'était ni pensable, ni souhaitable que chaque association ait son

stand. Le Peyrou, pour grand qu'il soit, n'est pas extensible. Nous avons donc réparti les associations en 6 groupes : culturel, sportif, à but social, au service du tiers monde, comités de quartiers, et un 6<sup>e</sup> groupe, celui dans lequel se retrouvent les associations qui n'ont pas trouvé leur lieu ailleurs. D'autres réunions auront lieu courant septembre puis le dimanche 27, grande journée de joie, prélude d'une grande année pour la vie associative.

D'une part, des associations qui se connaissent mal pourront se découvrir les unes les autres, d'autre part les Montpelliérains pourront découvrir toutes les associations qui fleurissent sur la ville et ils seront étonnés de se découvrir si riches de créativité et d'enthousiasme.

Aline CRESPEY

## 5.000 visiteurs sont venus au Centre d'Information sur l'Habitat de Montpellier en 1980.

Cinq ans de fonctionnement sans cesse amélioré avec comme point de départ une expérience pilote qui ne pouvait s'appuyer sur aucun antécédent, permettent de dire aujourd'hui qu'un Centre d'Information sur l'Habitat est un outil social indispensable.

Après Montpellier en 1976 et Lunel en 1979, l'A.D.I.L.-Hérault a ouvert en octobre 1980 son troisième Centre à Béziers.

**LES MISSIONS  
D'UN CENTRE**

Les missions du Centre d'Information sur l'Habitat, consistent essentiellement comme son nom l'indique, à offrir notamment aux personnes à la recherche d'un logement, toutes les informations utiles en ce qui concerne l'habitat et d'autre part, de réunir à partir de la demande exprimée, un ensemble de données permettant de connaître aussi bien la nature des besoins, que le type de problèmes rencontrés par les particuliers en matière de logement entre autres, aide de l'Etat à laquelle elles peuvent prétendre, logements neufs à la vente, appartements en location, conditions de constructibilité d'un terrain, terrains en vente (lotissements ou autres), ou encore les règles qui régissent leurs rapports avec les

professionnels (Entrepreneurs, Architectes, Agents Immobiliers et Constructeurs de Maisons Individuelles sur plan).

Un personnel de conseil qualifié permet au Centre d'Information sur l'Habitat d'offrir aux usagers concrètement et quotidiennement, une information gratuite, objective et personnalisée.

Neutre, devons-nous ajouter car si la mission du conseiller est d'analyser la situation de son interlocuteur et de lui fournir tous les éléments propres à lui permettre de prendre une décision judicieuse ou de faire un choix raisonnable, son rôle n'est jamais de se substituer à lui.

C'est ainsi que le Centre ne fait pas d'attribution de logement H.L.M., ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation ni de « défense de consommateur » : s'il renseigne le public sur des points précis du droit de la construction et de l'Urbanisme, il reste en dehors de tout acte contentieux.

La vocation des Centres d'Information sur l'Habitat implique qu'ils soient, dès leur création, conçus comme des outils de qualité et qu'ils puissent disposer d'un appui permanent en matière d'information, du conseil et de formation.

Leur agrément est délivré par l'Etat. Cet agrément ouvre droit à

une participation qui s'aligne sur celle de la Collectivité locale la plus engagée, sans dépasser néanmoins 25 % du budget de l'A.D.I.L.

Chaque département, en fonction de sa spécificité, a une structure de financement particulière ; l'A.D.I.L.-Hérault essaie de sensibiliser au maximum tous ses Administrateurs potentiels (Collectivités locales, H.L.M., C.I.L., U.D.A.F., etc...).

Depuis 1979, la Ville de Montpellier apporte son soutien à l'A.D.I.L.

— 1979 : 70.000 F

— 1980 : 60.000 F

En 1981 (80.000 F), elle a renforcé son aide financière prouvant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte aux missions du Centre d'Information sur l'Habitat.

Pareillement le Conseil Général assure depuis 1979 son aide (40.000 F) et en 1980 (50.000 F).

C'est auprès des Elus locaux conscients des réalités quotidiennes des ménages, de leur cité, que le Centre d'Information sur l'Habitat trouve ses appuis et ses interlocuteurs les plus efficaces dans la poursuite de ses missions. Que ces derniers soient une fois encore remerciés chaleureusement. (Tél. : 66.09.76)

## EXTENSION DU CENTRAL TELEPHONIQUE MONTPELLIER-LAPEYRONNIE

G. FRECHE, DEPUTE MAIRE de MONTPELLIER, était intervenu auprès du Ministère en faveur de cette extension pour augmenter le nombre de lignes montpelliéraines. Il vient de recevoir de M. le Ministre des P.T.T. la réponse suivante :

Il m'est agréable de vous faire part de la mise en service le 16 juillet, sous réserve d'un contrôle technique satisfaisant, d'une extension du central téléphonique de MONTPELLIER LA PEYRONIE. Cette installation de 4.000 lignes

ordinaires réalisées en matériel CROSSBAR CP 400 par la Compagnie Industrielle des Télécommunications entraînera la suppression de deux sous-centres dépendant du Centre de MONTPELLIER-FACULTE.

Dès la mise en service, 2.600 postes d'abonnés précédemment desservis par les sous-centres supprimés seront reliés à la nouvelle installation.

Les disponibilités en équipements du Central de MONTPELLIER LA PEYRONIE seront utilisées pour satisfaire la demande qui se manifestera ultérieurement per-

mettant ainsi d'assurer le raccordement « au fil de l'eau » des candidats-abonnés.

Il sera également créé 500 équipements de circuits supplémentaires qui permettront d'adapter la capacité de l'autocommutateur au volume du trafic prévu sur les liaisons urbaines.

J'ai tenu à vous informer personnellement de cette importante opération en vous assurant de mon souci de poursuivre la réalisation de nouveaux équipements indispensables au développement des Télécommunications.

**PLAC-SUD**  
34690 FABREGUES  
Tél. : 85.14.06  
B.P. N° 5  
MARQUAGE ET  
SIGNALISATION  
PANNEAUX RELIEF  
THERMOFORMES

**escassut**  
— VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS —  
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE  
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES  
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 66.00.00

## Permis de construire Un pas en avant

Le 1<sup>er</sup> Août 1981, la Commune de Montpellier a pris, sous son entière responsabilité, l'instruction et la délivrance des permis de construire, de lotir, de démolir, les autorisations de clôtures et installations diverses. Que perser d'une telle mesure ?

Quels changements doit-on en attendre ?

**VERS LA DECENTRALISATION**

Remarquons d'abord que parmi les objectifs du Programme Municipal de 1977, figurait déjà celui d'un urbanisme maîtrisé. En demandant à l'Etat (par DCM du 24/2/81) d'accorder au Maire toutes compétences pour l'instruction des permis de construire et autres actes d'urbanisme, la Ville de Montpellier ne fait que suivre la logique d'une démarche commencée 4 ans plus tôt.

**LE COURAGE DE SA POLITIQUE**

La Municipalité tient à affirmer sa pleine et entière responsabilité pour tout permis refusé ou accordé. En prenant à sa charge l'instruction des dossiers, elle pourra assurer un meilleur contrôle de la politique urbaine et mieux appréhender le développement du tissu urbain. Avoir le courage de sa politique c'est se donner le moyen d'en appliquer les principes sans entrave ni tutelle.

**TROIS CONDITIONS A REMPLIR**

La Ville de Montpellier remplit les 3 conditions nécessaires à ce transfert de responsabilité, du Préfet qui la détenait au Maire.

En effet :

- le seuil de population (50.000 habitants au moins) est largement atteint,
- la Commune dispose d'un P.O.S. (plan d'occupation des sols) approuvé,
- les Services Techniques compétents existent.

Un arrêté préfectoral du 2 Juillet 1981 confirme : Art. 1<sup>er</sup> « Dans les limites fixées par le Code de l'Urbanisme, le pouvoir d'instruction est conféré à M. le Maire de la Ville de Montpellier pour :

- les demandes de permis de construire
- les demandes de certificats d'urbanisme
- les demandes d'autorisation de lotir
- les demandes de permis de démolir
- les demandes d'autorisation d'édifier une clôture
- les demandes d'installation et travaux divers ».

17 autres villes ont fait la même demande à l'Etat et obtenu satisfaction.

**SIMPLIFICATION DES DEMARCHES**

Le dépositaire du dossier de permis de construire n'aura plus à se demander dans quel coin de la Ville se perdre pour y laisser ses imprimés : une seule adresse :

**S.V.P. URBANISME**

Le Triangle

tél : 92.33.58

de 8 h à 12 h

à 13 h à 17 h

S.V.P. URBANISME est une antenne de l'Atelier Municipal d'Urbanisme ; une permanence pour l'accueil du public qui offre la garantie d'une réponse à la question posée.

A noter que seuls sont concernés les permis pour les opérations situées dans les limites de la Commune de Montpellier.

Améliorer la qualité du service public, c'est un des soucis de la Municipalité, les nouvelles dispositions relatives aux Permis de Construire, et la création de SVP URBANISME, en témoignent.

**LE CHEMINEMENT D'UN DOSSIER**

Une fois déposés à SVP URBANISME, les dossiers jugés recevables sont envoyés pour instruction aux Services Municipaux compétents (Voirie, Espaces Verts, Nettoyement, Alignement, Eclairage Public, Circulation, Eau, Assainissement, Prévention Incendie) et aux Services extérieurs : D.D.E., Bâtiments de France, D.D.A.S.S., P.T.T., Ministère du Travail ... éventuellement.

L'Atelier Municipal d'Urbanisme intervient pour donner un avis d'urbanisme : les 4 équipes de l'A.M.U. chacune responsable d'un secteur, (Sud, Est, Nord, Ouest) récupèrent les dossiers instruits par les Services et rédigent l'avis de synthèse. Ce dernier avis, définitif, est transmis à la signature du Maire.

**MONTPELLIER est donc la 18<sup>e</sup> des 36.000 communes françaises à prendre à sa charge les permis de construire.**

Le processus ainsi amorcé doit continuer dans le même sens pour une responsabilité toujours plus grande de la Commune dans la gestion des affaires locales.

Viandes  
Abats  
Volailles  
Charcuterie

**Sté Bœuf  
de France**

3, Rue Substantion  
34000 MONTPELLIER

Tél. : 72.05.86

SPECIALISTE SERVICE  
COLLECTIVITES - HOTELLERIE  
CONGELATEURS



ENTREPRISE  
D'AMENAGEMENTS de  
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève  
34990 JUVIGNAC  
Tél. : (67) 75.29.29.

Terrassement  
Voirie  
Canalisations.



Sur tous les terrains destinés à la construction les permis de construire accompagnés de leur numéro sont obligatoirement affichés. Ils déterminent la surface au sol, la hauteur des bâtiments ainsi que la surface du terrain.

**SOCIETE ROUTIERE COLAS**

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...  
Tous travaux de V.D.R. et revêtements  
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon  
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas  
Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

**Clôtures Caizergues**  
Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment  
Menuiserie Aluminium  
34970 MAURIN

Tennis - Terrains de sports  
Jardins - Usines - Villas  
Tél. : 27-81-98

**S. A. Ed. TAXY**

Caoutchouc Manufacturé  
Robinerie-Caves et Eau  
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 75.25.85 - 75.49.66  
Télex 480 348

55, avenue Louis Breguet  
31000 TOULOUSE  
Tél. 80.43.80  
VENTE RESERVEE AUX PATENTES

**Quincaillerie  
de bâtiment**  
OUTILLAGE MANUEL  
ET ELECTRIQUE  
PEINTURE, DROGUERIE  
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION  
à la Site d'EXPLOITATION  
Ets VIEUX PIERRE  
46, av. Pont Juvénal-Montpellier  
Tél. : 65.79.62



Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES

RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41

34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél. : 27-84-00

**BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL**

Directeur de la Publication : Georges Frèche

Promotion : Mairie de Montpellier

Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.

118, avenue des Champs-Élysées - Tél. : 225.10.10

Code 35



**Siège Social :**  
16, rue Déodora  
31029 TOULOUSE CEDEX

**AGENCES :**  
Avenue du Marché - Gare  
34 MONTPELLIER -  
Tél : 92.36.85  
MAROC « ECEM » VENEZUELA

**ENTREPRISE GENERALE  
BATIMENT  
ET TRAVAUX PUBLICS**

**CONSTRUCTIONS  
INDUSTRIALISEES ET  
SCOLAIRES**

**MAROQUINERIE  
FRADET-LAFARGE**



6, Grand Rue Jean Moulin  
7, rue de la Croix d'Or  
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

**1<sup>er</sup> univers  
du cuir**

**100 SALONS  
TOUT CUIR.TOUS STYLES**

**24 AVENUE DU PONT JUVENAL MONTPELLIER  
(PRES PARKING POLYGONE)**



EAU  
GAZ

POMPE A CHALEUR  
CHAUFFAGE SOLAIRE  
CONTRATS ENTRETIEN

CHAUFFAGE  
CLIMATISATION

PLOMBERIE

**Ent. B. BRUNO**

ACRE E.D.F. - C.D.F.  
Installateur Agré PRIMACAZ  
Installateur Thermotechnicien SURESS

DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION  
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Siège et Bureaux :  
1028 AVENUE DE LA POMPIGNANE 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 72.48.08

**PROMOTION  
CILIA - MAX**

**Résidence « Les TOURMALINES »**

Près SUPER M - Rue du Pont de Laverune  
**STUDIO - 4 Pièces**

**Résidence « La Hulotte »**

Près de la Poste Rondelet,  
Rue des Candeliers  
**STUDIO - 2 Pièces**

**CILIA MAX**

« Villa Faustine »  
11, rue des Fraisières

**MONTPELLIER Tél. : (67) 63.00.55**

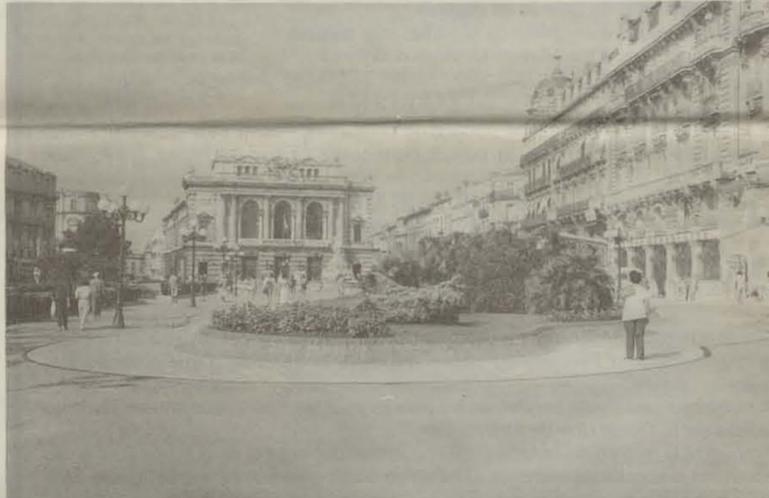
**Stade de la Mosson : l'urgent est réalisé**



Là Pelouse, le drainage et l'arrosage du terrain d'Honneur du stade de la Mosson (1.546.000 F pour ces travaux) étaient prêts pour le démarrage de la saison 81-82, première année en 1<sup>ère</sup> Division pour La Paillade.

La Tribune de presse et le téléphone promis aux journalistes ont effectivement été mis en place et 3185 sièges ont été acquis par la ville et placés pour augmenter de façon permanente la capacité d'accueil.

D'autre part, des guichets ont été rajoutés pour desservir la butte côté avenue de Heidelberg. Ce qui était le plus urgent a été réalisé, mais les travaux d'amélioration se poursuivent.



Les nouvelles jardinières de la comédie plus esthétiques qu'auparavant, mais surtout plus aptes à protéger les plantations ont été inaugurées en présence de nombreux montpelliérains le 6 juillet dernier.

Avec les travaux de maçonnerie, pour remettre en particulier les bouches d'aération du parking souterrain à la bonne hauteur, le pavage 3 m autour des jardinières (70.000 F de pavés), et les plantations nouvelles, l'opération a coûté au total 420.000 F. Souhaitons que les Montpelliérains, soucieux de la beauté et de la propreté de leur ville s'attachent à les préserver.



Les habitants du quartier TASTAVIN sont venus très nombreux le 17 juin s'entretenir avec les élus du projet d'aménagement du quartier bien entamé avec l'ouverture de la nouvelle maison pour tous. Nous présentons ce projet conçu dans la plus grande concertation dans un prochain numéro.

**Inaugurations**

**Quartier de la Rauze  
Quartier Paul-Valéry  
Des espaces verts aménagés**



Le parc du quartier de la Rauze où s'élèvera bientôt une piscine Tournesol a été entièrement aménagé. Parcours de santé, essayé le jour-même de l'inauguration le 12 Juin dernier par les enfants des écoles du quartier, jeux en fer et en bois, bac à sable, bancs, pavage des allées : l'ensemble des travaux, plantations comprises a coûté à la ville 300.000 F.



G. Frèche coupe le ruban du parcours de santé, accompagné (de gauche à droite) de représentants du Conseil municipal : MM. Peraldi et Larbiou respectivement délégués aux sports et aux espaces verts, de Mme Clavier et de M. Dugrand.

Le jardin du Pas du Loup dans le quartier Paul-Valéry a été entièrement remis en état. Un portail a été placé, l'escalier menant aux H.L.M. a été équipé d'une rampe, la clôture refaite. Des jeux pour les enfants (ci-dessous) et des bancs ont été installés. Les allées ont été refaites, faisant de ce lieu presque à l'abandon un agréable jardin pour tous les habitants du quartier (coût pour la ville 100.000 F). L'inauguration a eu lieu le 20 Juin. La photo ci-contre nous montre coupant le ruban de gauche à droite MM. Geneste (avec des lunettes) et Oberti, conseillers municipaux, Guy Couderc, conseiller général du canton, Georges Frèche, député-maire, Mme Grespy, conseillère municipale et M. Ch. Claude (à droite avec des lunettes foncées).



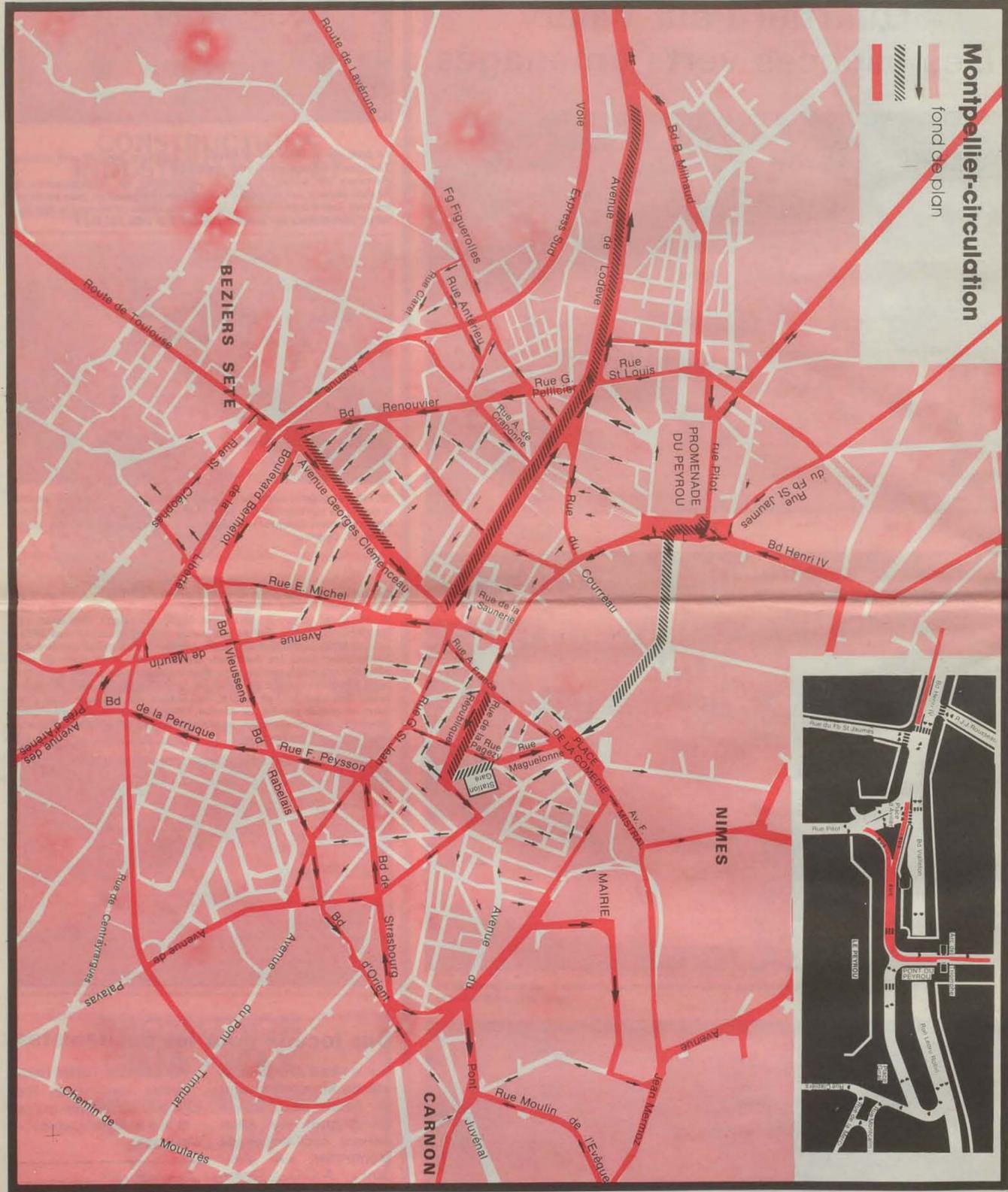
**Des locaux pour les occitanistes**

Sur le site d'Antigone, la ville de Montpellier vient de céder cinq locaux préfabriqués aux associations occitanistes de Montpellier, « Ai gardent », A.C.O., Centre Régional d'Etudes Occitanes, Cercle Régional d'Etudes Occitanes, Cercle Occitan des étudiants, regroupés dans l'Institut d'Etudes Occitanes. On voit sur la photo ci-contre prise le 18 juin lors de l'inauguration de cette « Maison de

l'Occitanie », l'abbé Rouquette faire visiter les locaux au député-maire et aux présidents d'associations.

**BERGEON-DE**  
CONDITIONNEMENT D'AIR  
VENTILATION  
CHAUFFAGE  
Zone industrielle  
« Les Paluds »  
Lot N° 26, voie N° 2  
13400 AUBAGNE  
Tél. 82.90.80  
Télex Berco 401804 F

# MISE en SERVICE de la 2<sup>e</sup> TRANCHE du PLAN de CIRCULATION



La tranche 1980 du plan de circulation est donc en service depuis le Jeudi 3 Septembre 1981. Ainsi que nous l'avons dit fin Juin, nous avons profité de la baisse de circulation de l'été pour effectuer les travaux nécessaires à sa mise en service. Comme en 1980 pour le quartier de la Gare tous les travaux ne sont pas pour autant terminés. En effet, certaines phases d'exécution ne peuvent être réalisées qu'après la mise en service. C'est ainsi qu'à Saint-Denis, les îlots séparateurs des nouveaux courants de circulation n'ont pu être réalisés qu'après le 3 Septembre. Ces chantiers qui se poursuivent ici et là ne facilitent pas l'apprentissage des nouveaux itinéraires, mais le mieux de demain est à ce prix.

## 1 - Quelles sont les dispositions nouvelles ?

**A - Mise en place de « ceintures » à sens unique à très fortes capacités et permettant de « gagner du temps »**

- deuxième ceinture en sens inverse de « l'Écusson » : Boulevard de Strasbourg, rue du Grand Saint Jean, Cours Gambetta, Avenue de Lodève jusqu'à Benjamin Milhaud  
- « troisième ceinture » dans le même sens que l'Écusson : rue Saint-Louis, rue Pellicier, Boulevard Renouvier, Boulevard Berthelot, Boulevard Vieussens, Boulevard Rabelais, Boulevard d'Orient, Quai Laffitte

**B - mise en place de très nombreux autres itinéraires à sens unique, à très forte capacité remplaçant des itinéraires à double sens.**

**1) - Comment aller de l'Est de la Ville à l'Ouest ou au Sud ?**

- par boulevard de Strasbourg, rue F. Peysson, Boulevard de la Perruque, voie rapide avec sortie ou non par Allée Bosserville suivant destination,  
- mais aussi par Boulevard de la Perruque, rue des Peyrolliers, Rue Saint-Cléophas,  
- ou pour ceux qui veulent ou qui doivent passer par Saint-Denis (et seulement pour ceux là), Rue du Grand Saint-Jean, Rue Rondelet, rue Ernest Michel, Avenue Villeneuve d'Angoulême, Rue Saint-Cléophas,  
- ou pour ceux qui veulent ou qui doivent passer par Saint-Denis (et seulement pour ceux là), Rue du Grand Saint-Jean, Rue Rondelet, rue Ernest Michel, Avenue Villeneuve d'Angoulême, Rue Saint-Cléophas.

**2) - Comment aller rue du Faubourg du Courreau en venant de différentes directions ?**

Les itinéraires indiqués ici paraissent difficiles pendant la période de rodage... surtout, tout que des allergiques au changement ou des imprévoyants feront semblant de ne pas avoir vu les nouveaux sens unique.  
- Boulevard des Arceaux, Rue Saint Louis, Boulevard Pellicier, rue Daru,  
- Route de Lavérune, rue de Claret, rue Anthérieux, Rue

Bénézech, Rue Adam de Craponne, cours Gambetta - Avenue de Toulouse, Place du 8 Mai 1945, Avenue Clémenceau, Cours Gambetta

## 3) - Comment aller à la Gare ?

La nouvelle gare sera inaugurée à son ancien emplacement le 29 Septembre 1981. Le plan de circulation a été programmé en conséquence.

## C) - réaménagements très importants de très nombreux carrefours.

**Place du 8 Mai 1945** en service depuis le 26 Juin. Ses 48 états de feux différents à cause des très nombreux passages piétons installés nous ont donné bien du mal. Son réglage n'a été terminé qu'aux alentours du 14 Juillet. L'armoire de commande est constituée par un « microprocesseur » c'est-à-dire un micro ordinateur

**Place Saint-Denis** : la recommandation principale reste d'éviter Saint-Denis tant que tous les travaux ne sont pas terminés.

**Place Rondelet**

**Carrefour de l'Observatoire**

**Le Carrefour du Peyrou** Une place particulière est à réserver à ce nouveau carrefour aménagé.

**D - Aérer le cœur de ville** L'avenue Foch et la rue de la Loge sont empruntées par dix lignes de transports en commun sur douze.

Tous ces bus perdaient beaucoup de temps, l'amplitude journalière de la saturation ne cessait de croître, et tout le monde en souffrait : qui l'aurait oublié ?

Une enquête de Mai 1980 a montré que sur 17.000 véhicules qui entrent dans « l'Écusson » 10.000 ne font que le traverser sans s'y arrêter.

Il convenait donc d'inciter fortement ces véhicules à ne pas venir encombrer le cœur de notre « cœur de ville » par des véhicules qui par définition n'ont rien de précis à y faire.

Le système est maintenant en place. Naturellement l'accroissement de la fréquentation de Ledru Rollin / Jeu de Paume est une réalité. Une circulation fluide suppose que soient remplies deux conditions.

- Faire perdre les mauvaises habitudes prises par les automobilistes de stationner dans les endroits interdits sur ces boulevards, les plus gênants étant les stationnements en double file.

- Un essai va être réalisé sur le Boulevard Victor Hugo : un stationnement avec parcmètre sera installé à gauche (stationnement sans parcmètre pour l'instant) entre l'Observatoire et la Place Molière et le couloir bus est supprimé. La ligne 1 qui passe par Victor Hugo (25 % du trafic total) est dotée maintenant d'un couloir à contre sens depuis Benjamin Milhaud jusqu'à Saint-Denis et maintenir le couloir dans Victor Hugo signifiait risquer de conserver la saturation aux heures de pointe dans l'Observatoire et Saint-Denis. - ainsi que d'autres carrefours : Place Leroy Beaulieu, Tour Buffel - Avenue de

Lodève  
Benjamin Milhaud - Avenue de Lodève  
Plan Cabannes  
Place Salendro  
Place Bouchet de Bernard  
Place Chaptal  
Rue de Claret - Figuerolles  
Clémenceau - Carlenças  
Avenue de Craponne - Gambetta  
Chaptal - Gambetta

## E - Extension du stationnement

Nous ne donnerons qu'une exemple mais très significatif. Un couloir bus à contre sens devait être mis dans le Faubourg Figuerolles. Il fallait pour cela supprimer tout stationnement dans ce Boulevard très commerçant. C'était tout à fait irréaliste. La solution adoptée permet de doubler le stationnement autorisé : stationnement bilatéral dans le Faubourg Figuerolles entre Claret et Salengro, sauf dans les Carrefours à feux et dans les parties trop étroites. Par contre, le stationnement est maintenant gênant entre la rue de Claret et la rue Ronsard, car la circulation s'y fait à double sens et on est en amont du carrefour à feux.

## F - Actions favorables à la promotion des transports en commun

C'est à cela que tend principalement l'ensemble du dispositif mis en place.

- mise en place d'un couloir et de priorités bus rue Foch et rue de la Loge (longueur : 800 m). Comme nous l'avons vu, le dispositif mis en place dissuade les voitures d'emprunter l'itinéraire si elles n'ont rien à y faire. Grâce à quoi, la gare redvient accessible directement par Vialleton, Ledru Rollin, Jeu de Paume, Observatoire, République.

- couloir bus à contre sens sur Avenue de Lodève et Gambetta de Benjamin Milhaud à Saint-Denis (longueur : 1550 m)

- couloir bus à contre sens sur l'avenue Clémenceau de la rue Carlenças à la Place du 8 Mai 1945 (longueur : 450 m)

- par contre, suppression du couloir bus sur Victor Hugo (longueur : 250 m). L'efficacité du nouveau système l'exige, les automobilistes et les commerçants riverains y gagnent du stationnement.

## 2 - Quels conseils pouvons nous donner aux Montpelliérains alors que nous rédigeons ces quelques lignes au mois d'Août ?

A - Regarder attentivement le nouveau plan et chercher les nouveaux itinéraires en utilisant de préférence les voies primaires.

B - s'astreindre, dès le début, à respecter les nouveaux sens uniques

C - Respecter les interdictions de stationnement.

Ne pas stationner en double file... surtout sur l'Écusson  
**Respecter les aires réservées pour livraisons sans lesquelles un fonctionnement harmonieux du Centre Ville est impossible.**

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE  
**CGH & SERVICES**  
POMPES  
Vente-Réparation Installation de Pompes Location de Pompes Immergées

**FLYGT-SERVICE**  
Siège Social :  
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 65.66.74  
Agence :  
354, Chemin du Mas de Cheyion, 30000 Nîmes-Tél. 84.07.10

les économies d'ENERGIE  
C'est aussi **FINOU S.A.**  
pour tous travaux de  
**CHAUFFAGE**  
CLIMATISATION  
PLOMBERIE ZINGUERIE  
Service de dépannage rapide  
Tél : 92.17.19  
Répondeur automatique après 17 h

4, rue Bernard de Trévières Montpellier

Credit confor. U.C.B. Jusqu'à 75.000 F

CONSTRUCTIONS METALLIQUES  
- FERRONNERIE  
- MENUISERIE METALLIQUE  
- CLOTURES  
**S.A.E.G.**

SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ  
17, rue du Lantissargues  
34000 MONTPELLIER  
Zone Industrielle  
Gérant: Ch. ZAPATA  
Tél. 92.02.83

**montez dans notre voiture ...**

**oubliez la vôtre**

**Vous trouverez plus vite un BUS qu'une place de Parking**

SOCIETE MONTELLIENNE DE TRANSPORT URBAIN

685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier  
Tél. (67) 92.91.91

**GRAU DU ROI**

la plage sans route à traverser  
2 pièces - loggia  
cuisine équipée  
parking

existe aussi en 3 pièces  
réservez avec **9450 F**  
Prix fermes et définitifs  
Gestion et location assurée  
renseignements et ventes sur place  
tous les jours même le dimanche

**189000** possibilité crédit long terme

les Sables d'Or - Le Grau du Roi - Tél. 16651.69.61

**JACQUES RIBOUREL**  
Méditerranée  
veuillez m'envoyer votre documentation: SABLES D'OR  
Jacques RIBOUREL Résidence Iss. La Grande Motte 34280  
Prix ou 1/11/80 Adresse

Nom ..... Adresse .....  
Tél. .... Tél. bur. ....

## Les Transports Urbains : Une politique prioritaire

### VERS LEUR DEVELOPPEMENT

Pour plusieurs raisons et en particulier, pour ce qui est du coût des transports sur les budgets et pour améliorer les déplacements en ville, les transports urbains sont un équipement principal essentiel.

Avec la politique de priorité qui est mise en place par la ville, ils sont un moyen efficace d'amélioration de la circulation, en permettant aux Montpelliérains de ne pas emprunter leur voiture.

Montpellier est une grande ville, mais elle était dotée d'une voirie de village. Des dispositions énergiques devaient être prises pour la circulation et favoriser les trajets de bus.

Avec les couloirs réservés mis en place dans la 2<sup>e</sup> phase du plan de circulation les bus

auront de meilleurs circuits, plus sûrs et plus rapides, attirant toujours plus de voyageurs.

La Municipalité est toujours très attentive à aller de l'avant et à satisfaire les besoins dans ce secteur.

A l'heure actuelle, les améliorations se traduisent par de meilleures fréquences, augmentation de dessertes, l'installation d'abri-bus avec bancs, mise en place qui va continuer. Les bus qui sillonnent la ville, 45 dans l'heure dans la rue de la Loge, ont parcouru beaucoup plus de kilomètres, mais aussi transporté beaucoup plus de voyageurs avec des tarifs que nous essayons constamment de mettre au plus près des réalités sociales.

L'information et le confort ont aussi retenu notre attention et

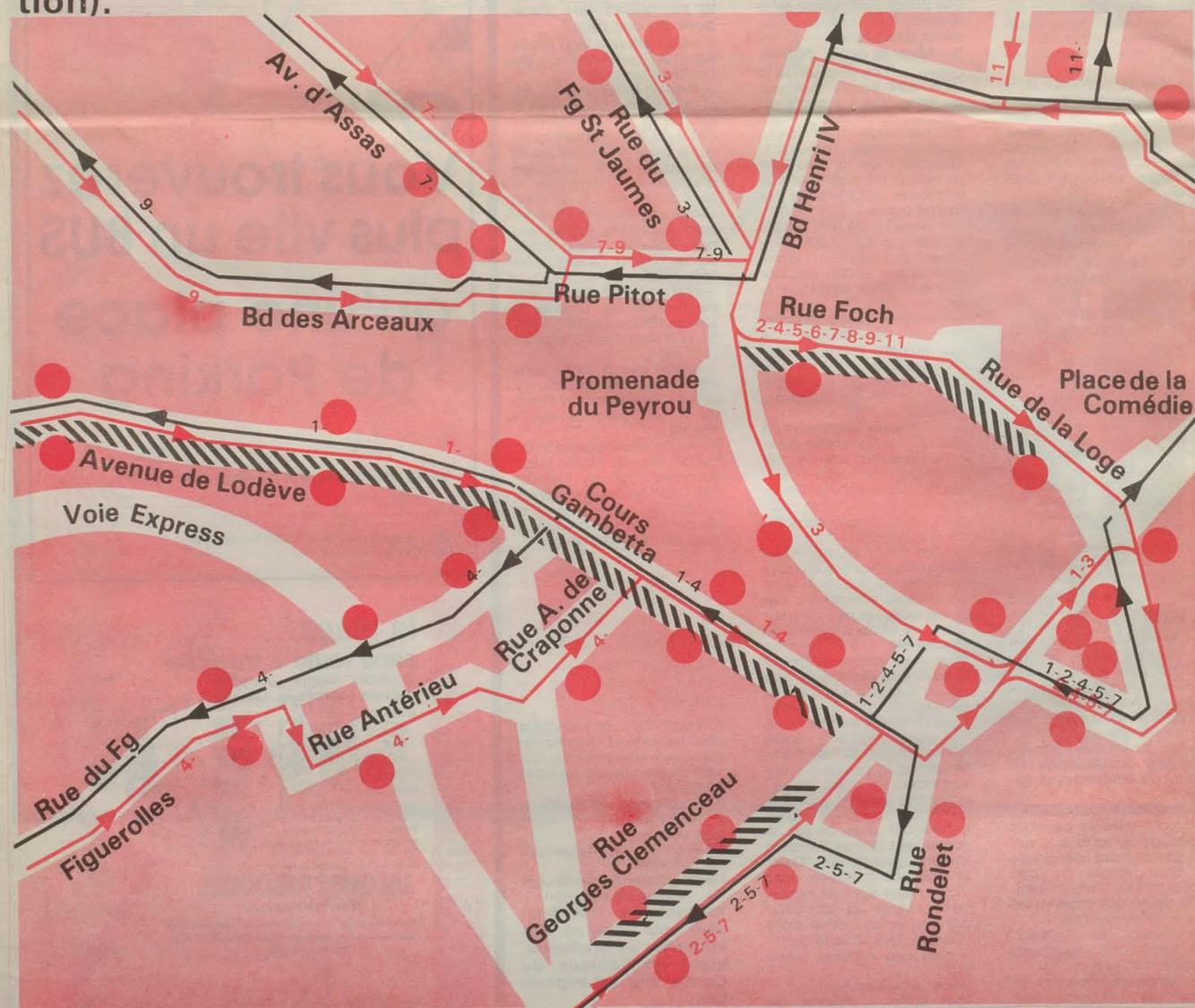
maintenant les voyageurs sont mieux informés et transportés dans des bus, dont le parc bénéficie de toutes les dernières améliorations.

Nous avons créé une gare des bus, le long du square Planchon, nous allons avoir un nouveau dépôt, ce qui avec les couloirs réservés, constitue une tâche dure et ingrate que les Montpelliérains savent apprécier.

Alors, toujours de meilleurs transports. Les changements politiques intervenus, doivent nous permettre d'être encore plus conséquents dans notre volonté.

Yvan VELAY  
Adjoint Délégué  
aux Transports

Attention ! Usagers des lignes 2, 4, 5 et 7, voici les nouveaux trajets de vos bus à partir du 3 septembre (mise en place du plan de circulation).



## S.M.T.U. : Un service pour tous Des résultats encourageants

Le 24 juin 1981, s'est tenue au château de Grammont, l'assemblée générale annuelle de la Société Montpellieraine de Transports Urbains.

La croissance de la circulation automobile ne peut que rendre le centre de Montpellier chaque jour moins praticable. Un seul remède : les transports en commun. C'est pourquoi la ville intensifie chaque année son effort pour que prendre le bus devienne un réflexe pour chaque Montpelliérain.

Pour l'exercice 1980, les bus ont parcouru 4.117.000 km, transportant 17.764.000 voyageurs dont 3.936.000 gratuitement (3<sup>e</sup> âge, correspondances, etc...). Plus 620.000 demandeurs d'emploi dont les trajets sont remboursés par la ville.

Pour la rentrée scolaire 1980, une dixième voiture a été mise en place sur la ligne 5. La fréquence a été augmentée sur les lignes 4 et 9.

Le parc de la SMTU comporte actuellement 92 autobus et 2 minibus pour le réseau urbain, 6 autocars pour les services spéciaux (scolaire...). Rien qu'en 1980, 4 bus articulés et 6 autobus ont été livrés à la SMTU. Le renouvellement du parc est permanent. Les bureaux ont également été améliorés. 1981 doit voir s'agrandir le parking du dépôt de Gimel et la station service. L'augmentation constante du nombre des véhicules, fait qu'ils n'ont que 3,75 ans en moyenne.

Enfin les conditions de circulation ont été grandement améliorées par la mise en place de couloirs réservés.

Un bilan donc très positif. Les Montpelliérains commencent d'ailleurs bien à savoir où est leur intérêt. Témoin, la semaine « Transports » organisée en Avril 80 et qui a attiré environ 5.000 visiteurs.

## T.G.V. Baptême d'une rame « ville de Montpellier » dans une nouvelle gare



Mme Frèche casse la traditionnelle bouteille de champagne sur la locomotive orange qui portera le nom de « ville de Montpellier ».

C'est M. Robert Clémenceau, directeur de la région S.N.C.F.-Montpellier qui a présenté le train à grande vitesse aux Montpelliérains. C'était le 10 Juillet dernier. Georges Frèche a ce jour là devant une nombreuse assistance où l'on reconnaissait la plupart des élus locaux et du département, rendu hommage aux travailleurs de la S.N.C.F. Mme Frèche a baptisé la rame « Ville de Montpellier ». Rendez-vous a été pris pour l'ouverture de la nouvelle gare le 29 septembre prochain. Le T.G.V. sera en service à Montpellier en 1982.



### INNOVATION A LA GARE DE MONTPELLIER

Avec la mise en service de la gare de Montpellier rénovée, le 27 Septembre 1981, la Direction Régionale de la S.N.C.F. va expérimenter, au bureau information-réservation, une nouvelle organisation unique en France.

En effet les dirigeants du service commercial sont préoccupés depuis longtemps par les difficultés que rencontrent les voyageurs qui désirent obtenir plusieurs prestations délivrées à des guichets différents : renseignements, billets, réservations.

Deux faits nouveaux ont permis d'envisager le règlement de ce problème :

— achat par la S.N.C.F. d'un matériel informatique plus performant.

— transformation complète de la gare permettant l'aménagement d'un service polyvalent dans un local adapté.

Le voyageur qui pénétrera dans le bureau information réservation sera donc servi par une seule et même personne.

Une zone d'attente avec système d'appel permettra éventuellement de patienter dans des conditions confortables. Ensuite on pourra obtenir au même guichet les prestations suivantes :

— renseignements  
— réservation de places grâce à une liaison P.T.T. entre le terminal et un ordinateur central situé à Paris ; cette réservation peut être effectuée pour un train partant d'une autre gare que Montpellier.

— délivrance  
• de billets pour des parcours situés en France et à l'étranger  
• de cartes d'abonnements  
• de cartes de réduction 50 % famille couple, vermeil pour les personnes de plus de 60 ou 65 ans.

• de cartes inter-rail permettant de voyager à prix réduit dans la plupart des pays d'Europe.  
• de forfaits train + hôtel  
• de billets pour le trafic transmanche avec les bateaux et l'aéroglossier de l'armement naval S.N.C.F.

— réservation d'un véhicule automobile dans de nombreuses localités françaises dans le cadre du service train-auto.

— réservation pour les enfants voyageant isolément et encadrés par des hôtesse S.N.C.F.... etc...

En dehors du service polyvalent il sera possible dans le bureau information-réservation de retirer pendant les heures ouvrables les réservations effectuées par téléphone.

Par ailleurs un agent spécialisé prendra en charge tous les problèmes liés aux voyages en groupes ainsi que l'acceptation des dossiers permettant d'obtenir l'attribution de la carte de réduction familles nombreuses.

La mise en place de cette nouvelle organisation réalisée dans un souci de simplification des formalités pour le public et d'amélioration de l'accueil des voyageurs permettra aux Montpelliérains de préparer dans de meilleures conditions leurs voyages.

**coop logement**  
EMPLOYEURS : Pour une meilleure utilisations de votre 1 %  
UN C.I.L. NATIONAL

Siège social :  
20, rue de Richelieu  
B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01  
Tél. : 296.09.23  
C.C.P. Paris 18-970-42 H

DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »  
**OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER**  
Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976  
30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées)  
C.C.P. Montpellier 5032 09 M

**APPORTEMENT :**  
— A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.  
— AU SALARIE DESIRANT :  
• louer un appartement : un choix de programme locatifs  
• accéder à la propriété : des prêts complémentaires  
• améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.

Pour tout renseignement, s'adresser à L'O.P.A.C.

**BAURES EXPOSE**  
IDEAL STANDARD  
SALON - SANTAIRE  
ETS BAURES  
21, avenue de Nîmes - 34009 Montpellier  
Tél. : (67) 72.45.23

**GLACES A RAFRAICHIR**  
Avenon  
SACS 3 Kg  
BARRES 25 Kg  
Avenue du Marché-Gare  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 92.29.60

Réalisation **DEROMEDI**  
**SONEGERIM** vous propose

<b>MONTPELLIER NORD</b> les elbes Av. du Père Soulas Petite résidence tranquille au coeur des nouvelles facultés Chauffage individuel Tél. : 42.74.55	<b>MONTPELLIER CENTRE</b> LA GUIRLANDE Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé Tél. : 92.88.74	<b>MONTPELLIER OUEST</b> les collines d'estanove Route de Laverune Une mini-ville à deux pas du centre ville Centre commerciale Poste, Piscine, Tennis Tél. 42.74.55
--	---	--

**A LA GRANDE MOTTE**  
LES TERRASSES DE LA MER  
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

**ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE**  
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.  
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :  
NOM \_\_\_\_\_ ADRESSE \_\_\_\_\_  
A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Laverune - 34100 Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

# LA SAISON NOUVELLE DU THEATRE

Chaque saison est nouvelle : c'est une vérité d'évidence... Encore faut-il définir cette nouveauté.

En 1981-1982, celle-ci résidera tout d'abord dans l'affirmation du caractère pluraliste du Théâtre Municipal de Montpellier, par une programmation équilibrée donnant sa juste place aux différentes disciplines artistiques du spectacle : théâtre lyrique, théâtre dramatique, danse, musique, variétés.

## Adaptation aux besoins régionaux

Dans chacune de ces disciplines, on retrouvera le même souci de diversification pour concerner les publics différents qui composent la population de Montpellier et de la Région : c'est ainsi que dans le domaine de l'art lyrique, à côté de trois Grands Opéras (« Lucia di Lammermoor », « Faust » et le « Je Trouvère »), ont été programmés deux opérettes (« La Veuve Joyeuse » et la Fille de Madame Angot »), deux Opéras comiques (rassemblés en un seul et même spectacle) et un Grand Concert lyrique avec Montserrat Caballé, l'Orchestre Régional de Montpellier et les chœurs de l'Enclos St François qui interprètent des œuvres de Verdi, Puccini et Donizetti.

Dans le domaine de l'art dramatique, même éclectisme : des œuvres du répertoire, classique et contemporain, (Molière, Shakespeare, Rabelais, Pascal, Victor Hugo, Tchekov, Lorca, Ghelderode, Raymond Queneau) cohabiteront avec des œuvres de création récentes (Dario Fo, le Théâtre DRAK, la Carriera etc.). Des troupes françaises, mais aussi tchèques et américaines en seront les interprètes. A noter, parmi les premières, « le Grand Magic Circus » de Jérôme Savary, promu à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1982 Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon (en remplacement des Tréteux du Midi) et qui commencera sa carrière languedocienne avec une grande œuvre comique classique :

« Le Bourgeois Gentilhomme », de Molière. La programmation chorégraphique, elle sera à l'image du « Premier Festival International : Montpellier - Danse » : elle en assurera le prolongement, en rassemblant, dans une même saison, spectacles de danse traditionnelle (de l'Espagne à l'Inde), de danse classique (le Ballet du Grand Opéra de Genève) et de danse contemporaine (le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier, le Centre Chorégraphique National de Rennes, la danseuse américaine

Sally Hess, la fameuse troupe Japonaise SEBBI-ARIADONNE, la compagnie Quentin ROUILLER et la déjà célèbre danseuse et chorégraphe Montpelliéraine Jackie TAFFANEL. Quant aux variétés, elles iront des spectacles de Café-Théâtre ou de Cabaret (« Les Jeannes » et « Guy Bedos ») aux concerts de Jazz et aux grands récitals de chansons - chansons françaises (Serge Reggiani, Claude Nougaro, Léo Ferré, Moustaki, Jean-Claude MONNET et Leny Escudero); chansons occitanes (Claude Marti et Maria Rouanet) et catalanes (Luis Llach).

Abonnements et animations : des changements La nouveauté de cette saison ce sera aussi l'adjonction d'un nouvel abonnement - « abonnement Danse » - aux quatre abonnements déjà existants (Abonnements Théâtre Lyrique, « Abonnement Musique »).

La nouveauté, ce sera encore l'accentuation du travail d'animation et de sensibilisation du public, annoncé dans le domaine musical (avec notamment, les Concerts éducatifs de l'Orchestre de Montpellier) et depuis le printemps dernier dans le domaine Théâtral, et que nous souhaitons étendre aux domaines chorégraphique et lyrique.

La nouveauté, ce sera enfin l'annonce d'une nouvelle politique des expositions : expositions d'arts plastiques, consacrées aux jeunes artistes professionnels (de la galerie prioritaire), dans la Galerie Frédéric Bazille; expositions à caractères plus documentaires, si possible en relation avec les manifestations du Théâtre ou de la Ville, dans le hall et le Foyer du Théâtre.

Nous formons des vœux pour que cette « SAISON NOUVELLE » soit l'annonce d'un dialogue véritable entre les publics que concerneront les activités du théâtre, et l'équipe d'animation de ce dernier.



« Montpellier-Danse » a donné le ton : qualité, découverte...

## Renseignements pratiques et dates de souscription des abonnements.

Dès le 14 Septembre 1981 vous pouvez souscrire vos abonnements

1) Directement dans le Hall du Théâtre tous les jours (sauf le dimanche) de 11 h à 18 h.

2) Par téléphone au 66.00.92

3) Par correspondance envoyer les correspondances 11 bd Victor Hugo - 34000 - Montpellier.

## DES DATES POUR TOUS LES GOÛTS

### I) THEATRE DRAMATIQUE

1<sup>er</sup> Productions du Théâtre Municipal de Montpellier :  
 • dès le 21 Septembre :  
 - Réabonnement (pour les abonnés de la saison précédente)  
 - Nouveaux abonnements pour les collectivités.  
 • à partir du 5 Octobre : Nouveaux abonnements « individuels ».

2<sup>o</sup> Galas Karsenty - Herbert :  
 • du 1<sup>er</sup> au 7 Octobre :  
 - Réabonnements (pour les abonnés de la saison précédente)

• du 8 au 20 Octobre :  
 - Nouveaux abonnements.

### II) THEATRE LYRIQUE

• du 19 au 24 Octobre inclus :  
 - Réabonnements (pour les abonnés de la saison précédente)  
 - Nouveaux abonnements pour les collectivités.  
 • du 26 Octobre au 10 Novembre inclus :  
 - Nouveaux abonnements « individuels ».

III) MUSIQUE  
 • du 1<sup>er</sup> au 7 Octobre inclus :  
 - Réabonnements (pour les

abonnés de la saison précédente)  
 - Nouveaux abonnements pour les collectivités  
 - Réabonnement J.M.F.  
 • du 8 au 14 Octobre inclus :  
 - Nouveaux abonnements individuels  
 - Nouveaux abonnements J.M.F.

IV) DANSE  
 • du 5 au 10 Octobre inclus :  
 - Abonnements pour les collectivités  
 • du 12 au 29 Octobre :  
 - Abonnements individuels.

# MONTPELLIER-DANSE : BILAN D'UN PREMIER FESTIVAL :

La récompense des justes choix

## - Un triple pari gagné :

- Rassembler un large public : les 27 spectacles programmés dans trois lieux de la Ville (Cour Jacques Cœur, Théâtre Municipal et Théâtre Iséion) ont totalisé plus de 12.000 spectateurs, et pour 11 de ces spectacles les salles ont été trop petites (plus de 600 personnes n'ont pu accéder au spectacle des Derviches Tourneurs d'Istanbul). Par ailleurs, on a estimé à un chiffre minimum de 5.000 le nombre de spectateurs qui ont suivi les 43 animations organisées dans 6 lieux de la Ville : Cour Pétrarque, Esplanade et Théâtre Municipal pour le Centre Ville; Maison pour Tous de la Paillade, Maison pour Tous St Martin et Parc Tastavin pour les quartiers extérieurs. Enfin, le stage de danse (initiation et perfectionnement pour la danse classique, la danse contemporaine et la danse de Jazz), initialement prévu pour 200 stagiaires, a enregistré plus de 400 inscriptions, jeunes et adultes, amateurs et professionnels.

- Rassembler un public divers : cette importante fréquentation des manifestations du Festival s'explique en partie par le grand éclectisme de la programmation, qui a regroupé spectacles de danse classique, de danse contemporaine et de danse traditionnelle et qui, de ce fait, a permis de toucher des publics très différents. La diversité des lieux et des horaires de cette programmation a favorisé aussi cette diversification des publics;

- Concerner le public local et régional : bien que nous n'ayons pas encore eu le temps ni les moyens d'analyser de très près la composition du public de ce premier Festival, on peut, dès maintenant, affirmer, sans risque d'erreur, que les habitants de Montpellier et du littoral au Massif Central et de la région (au sens très large c'est-à-dire : de Marseille à Toulouse), ont constitué une partie très importante des spectateurs des différentes manifestations. Un indice particulièrement intéressant à noter : le nombre très élevé de locations par les Collectivités locales (nombre si élevé qu'il y eu, un jour, « rupture de stock » de la « billetterie Collectivités... »). Cette participation importante de la population locale, nous l'avons également enregistrée à l'occasion des animations qui se sont déroulées dans les quartiers, notamment à St Martin, à Tastavin et au Centre Ville.

## - Un Festival «révélateur» :

L'un des intérêts - et non des moindres - d'un Festival d'été est de révéler à elle-même la Ville où il se déroule. Nombreux, sans doute, sont les Montpelliérains qui auront, à la faveur de ce premier Festival de Danse, découvert des lieux de leur cité qu'ils ignoraient jusque-là ou qu'ils n'avaient jamais pratiquement remarqués : le parc de Tastavin et son « Château » (bientôt métamorphosé en Maison pour Tous), la toute nouvelle et déjà bien vivante « Maison de St Martin », le Théâtre Iséion (dans la rue Fouquié, au bout de l'Avenue Georges Clémenceau), le studio de danse du Centre Chorégraphique Régional de Montpellier (au cœur du Théâtre Municipal), et, surtout, l'admirable Cour Jacques Cœur (que de « vieux Montpelliérains » ont eu

cès. Tout n'était pourtant pas parfait, et l'on peut apporter beaucoup d'améliorations à cet événement chorégraphique dès 1982 :  
 - En ce qui concerne la programmation des spectacles, tout d'abord :  
 - il faut davantage tenir compte des conditions climatiques montpelliéraines et, donc, moins « enfermer » les représentations, multiplier les lieux de plein air. C'est ainsi que pour Juillet 1982, deux nouveaux emplacements « extérieurs » sont à l'étude : le parc du Château de Grammont et la Cour Pétrarque récemment rendue aux piétons.  
 - il faut, sans doute, aussi accorder une place plus importante à la danse traditionnelle, en mettant l'accent sur l'appartenance de notre région à « l'aire méditerranéenne »;  
 - il faut, enfin, une rigueur encore plus grande dans la sélection des manifestations.

tout mettre en œuvre pour que le travail qui s'y effectue soit encore plus rigoureux et plus diversifié. Voici sur quelles bases nouvelles sera organisé le Stage 1982 :  
 - diversification encore plus grande des niveaux des cours : par exemple, à côté des cours pour élèves débutants, pour élèves moyens et pour élèves avancés, on a prévu des cours spéciaux de danse classique pour les élèves formés à la danse moderne et, inversement, des cours spéciaux de danse moderne pour les élèves formés à la danse classique;  
 - pour la danse moderne : diversification encore plus grande des techniques et création d'un cycle permanent (cours techniques + ateliers) réservé aux stagiaires participant à l'ensemble du Stage et comportant 3 niveaux : un cours/Atelier d'initiation; un cours/Atelier pour élèves moyens et un cours/Atelier pour élèves

d'une liaison systématique, par le biais d'un animateur, entre le stage et l'ensemble du Festival.  
 - enfin, sur le plan des « Relations publiques » :  
 - il faut songer à améliorer encore notre dispositif d'information (revoir le problème des supports, de leur date de parution, de leur diffusion);  
 - il faut étudier, également, avec les services techniques de la Ville et la S.M.T.U. (Société Montpelliéraine des Transports Urbains) le moyen d'améliorer les relations entre le Centre de la Ville et la périphérie : meilleur fléchage, service de cars spéciaux pour les soirs de spectacles etc...

## - Dans la foulée du Premier Festival de danse :

Une véritable saison chorégraphique est organisée au Théâtre Municipal, de Novembre 1981 à Mai 1982. En effet, avec le concours de Dominique BAGUET, qui également Directeur du Centre Chorégraphique Régional de Montpellier, nous avons mis sur pied, pour la saison 81-82, une programmation chorégraphique qui sera, en quelque sorte, « à l'image » du Premier « Festival International Montpellier Danse » et en constituera le prolongement, en rassemblant, entre Novembre 81 et Mai 82, des spectacles de danse traditionnelle (de l'Espagne à l'Inde), de danse classique (le Ballet du Grand Opéra de Genève) et de danse Contemporaine (le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier, le Centre Chorégraphique National de Rennes, dirigé par Gigi CACIU-LEANU; le Groupe Japonais de Danse Butôh « SEBBI-ARIADONNE »; la danseuse et chorégraphe américaine Sally HESS; la Compagnie Quentin Rouiller, et la - déjà - célèbre danseuse et chorégraphe montpelliéraine : Jackie TAFFANEL) tous ces spectacles (il y en a 9 au total) donnant lieu à un abonnement nouveau. Ainsi, avec l'implantation à Montpellier, depuis Juin 1980, d'un foyer de création et d'animation chorégraphique (le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier), avec la création d'un Festival International de Danse annuel (première quinzaine de Juillet), avec une Saison chorégraphique complète au Théâtre Municipal, et avec l'existence d'une classe de danse importante au Conservatoire National de Région, on peut désormais parler d'une véritable et cohérente « politique de la danse » dans la capitale de la région Languedoc-Roussillon.



Lors de la conférence de presse réunie pour présentation du bilan du festival.

l'occasion d'arpenter dans leur jeunesse, quand ils étaient lycéens, mais dont ils n'avaient jamais perçu la beauté architecturale...  
 Autre révélation de ce Festival : l'engouement pour la danse des jeunes générations. On a souvent évoqué, dans des revues spécialisées, cet étonnant rayonnement de la danse, depuis 10 ans, en Europe, comme en Amérique du Nord et au Japon. Ce premier Festival de Danse à Montpellier a été une éclatante confirmation de ce phénomène.

- Préparer l'avenir : Le danger de ces lendemains euphoriques de la Fête est, pour les organisateurs, de s'installer dans le confort de ce premier suc-

- Pour les animations, on songe dès maintenant :  
 - à diversifier encore davantage les lieux (d'autres quartiers devraient être concernés);  
 - à associer plus étroitement les équipes d'animations des quartiers à l'établissement du programme;  
 - à modifier l'horaire de ces animations, afin de mieux tenir compte des conditions climatiques (à 18 h 30, il fait encore chaud ici dans la première quinzaine de Juillet) et de la disponibilité des citadins (le soir, après le dîner, semble être le meilleur moment dans les quartiers);  
 - à programmer des animations qui impliquent beaucoup plus les spectateurs.  
 - Pour le stage, on souhaite

avancés;  
 - limitation du nombre des stagiaires : 30 élèves par cours maximum. A cet effet, deux studios supplémentaires seront mis à la disposition du stage.  
 - conditions nouvelles faites aux stagiaires : l'inscription au stage donnera droit aux cours exceptionnels gratuits organisés en 1982 sur le lieu même du stage, avec le concours de danseurs des troupes invitées à Montpellier par le Festival; l'inscription au Stage donnera droit, en même temps qu'au tarif « Collectivité » pour les spectacles, à l'entrée gratuite aux différentes animations programmées dans le cadre du Festival; possibilité pour les stagiaires de présenter au public leurs travaux de composition; établissement

# SOBERA

SOCEA-BALENCY

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides  
 Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé  
 Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement  
 Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé  
 Génie civil  
 Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers  
 Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco  
 Tél. 47.56.70

ENTREPRISE

# MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics  
 Routes Carrières  
 Terrassements

Tél. : 76.90.55

**ABORRECLOSA**  
 18 - Entreprises  
 • Menuiseries  
 • Travaux d'Art  
 • Aluminium  
 • Serrurerie  
 • Ferronnerie  
 684, rue de l'Aiguelongue  
 34100 MONTPELLIER  
 Tél. : 63.26.04

ELECTRICITE GENERALE  
 Installations • Fournitures

# Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez  
 Tél. : (67) 72.55.60

**Spapa**

toujours à votre service  
 Etanchéité asphalte et multicouche  
 Couverture et bardage  
 Aires sportives

Société de Pavage et des Asphaltes de Paris  
 Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. 57.11.31

S.C.A.R.A.M.

Rue de la Cavallade  
 Spécialiste  
 Dépannage  
 Remorquage  
 24 / 24

Mécanique - Tôlerie  
 Peinture  
 Tél. : (67) 92.92.93



## INTEGRATION DES ENFANTS HANDICAPES MOTEURS DANS LES CLASSES ELEMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Travailler au développement de l'intégration d'enfants handicapés moteurs dans des classes d'établissements scolaires ordinaires est une des missions du Comité Départemental de l'A.P.A.J.H. qui s'inscrit tout naturellement dans la ligne de la Charte d'Arras, document remarquable définissant la philosophie et inspirant l'action de l'Association Nationale pour Adultes et Jeunes Handicapés.

Aussi, le Comité A.P.A.J.H. de l'Hérault a-t-il accueilli avec intérêt et satisfaction une initiative louable de la Municipalité de Montpellier destinée à créer, dans certaines écoles, des conditions matérielles favorables à l'accueil des enfants handicapés moteurs.

Huit établissements de la Ville (Carnot - Aiguelongue - Chamberte - Victor Duruy - Mas Drevon - Gambetta - Près d'Arènes - Painlevé) ont, à cet effet, bénéficié d'aménagements particuliers (accessibilité aux classes, modifications de quelques installations, etc...) et peuvent donc, dès la rentrée 1981, recevoir les élèves handicapés qui voudraient être normalement scolarisés.

### Elles resteront ouvertes

Nous recevons de la part de l'Inspection Académique, l'information que 7 fermetures de classe sont annulées, grâce aux moyens nouveaux dégagés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Il s'agit des classes :

— Lantissages 1, Dr Calmette 2, J. Simon, A Daudet, Florian, Mas Drevon Maternelle, J. Mermoz Maternelle.

Par ailleurs une création de poste supplémentaire est effectuée à l'École Estanove Primaire.

D'autres créations de postes sont nécessaires, par exemple dans la nouvelle école de la Paillade-Nord.

Ces premiers résultats donnent encore plus de force à la résolution adoptée le 30 juillet par le Bureau Municipal de Montpellier.

J. BONNET

### Concertation avec les parents d'élèves

Le Ministre de l'Éducation Nationale vient d'adresser une circulaire aux recteurs leur précisant les objectifs du gouvernement pour la rentrée 1981. Il indique que la création des 11 625 postes décidée récemment a pour but prioritaire de contribuer à corriger les inégalités, par le renforcement collectif de l'action éducative dans les zones et les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé. Le Ministre précise les éléments à prendre en compte : composition socio-économique des familles, présence d'enfants étrangers, retard scolaire.

Ces recommandations nous paraissent accroître le bien fondé des revendications récemment rappelées par les élus à l'Inspection Académique :

— Création des postes nécessaires à la Paillade-Nord (nouvelle maternelle et autres écoles), à Vert-Bois, à Estanove, dans les maternelles (perspectives de prise des enfants à 2 ans). Révision de toutes les mesures de fermetures de classes envisagées jusqu'ici.

— Organisation de stages pour les enseignants des écoles où la population non francophone est importante et de stages pour l'enseignement de l'Occitan.

— Prise en compte de tous les objectifs visant à enrichir les conditions d'enseignement des écoles et cités populaires et de l'ensemble des écoles (remplacement des maîtres, allègement des effectifs, etc...).

— Prise en compte des besoins de la Ville de Montpellier en matière de constructions et de reconstructions scolaires.

Nous demandons aux Associations, aux parents, aux enseignants, aux syndicats, de multiplier les interventions en ce sens.

J. BONNET

Nous avons déjà donné l'information relative aux travaux d'accessibilités pour handicapés physiques réalisés dans quelques écoles. Voici aujourd'hui un pas de plus avec l'information ci-dessous.

### L'occitan à l'École

derniers échos

Le 23 juillet, une nouvelle rencontre a réuni les représentants de l'Académie, du C.R.E.O., de l'Association «LA CALANDRETA» et J. Bonnet, maire-adjoint.

Des mesures importantes pour l'Enseignement de l'Occitan à l'école primaire sont désormais acquises :

— stages pour les maîtres en formation ainsi que pour ceux en exercice (2 stages)

— journée «en occitan» pour la rentrée 1982. (Classes qui fonctionneraient dans le cadre de l'Éducation Nationale, et avec un contenu pédagogique à définir.

— crédits dégagés par la Caisse des Ecoles pour le matériel.

Par ailleurs, les participants ont retenu l'idée avancée par les élus d'un groupe de réflexion, destiné à préparer la mise en place des classes maternelles «en occitan» pour la rentrée 1982.

(Classes qui fonctionneraient dans le cadre de l'Éducation Nationale, et avec un contenu pédagogique à définir.

### Transport gratuit vers les écoles «Aiguelongue»

En raison du retard pris initialement, l'école de Vert-Bois n'ouvrira que dans le courant de l'année 81-82. Elle comprendra 4 classes primaires, 2 classes maternelles, 1 restaurant.

En attendant cette ouverture, un transport gratuit continuera à amener les enfants du quartier à l'école de l'Aiguelongue (Maternelle et École Primaire).

Nous convions les parents à utiliser cette solution provisoire, puis à mettre leurs enfants à l'école Vert-Bois dès qu'elle ouvrira.

J. BONNET



Construire de nouvelles classes, mais aussi poursuivre les travaux de réfection des autres. Ici Condorcet, en travaux pendant l'été.

## DU SYNDICAT D'INITIATIVE AU BUREAU MUNICIPAL DE TOURISME :

Le 1<sup>er</sup> juillet 1981, la municipalité a ouvert un Bureau Municipal de Tourisme au Théâtre, place de la Comédie, à la galerie Frédéric Bazille (Téléphone 60.79.90). Cette création va dans le sens du développement et de la promotion de la ville de Montpellier. Jusqu'au 27 juin, jusqu'à ce qu'il ferme de lui-même ses portes, l'ancien Syndicat d'Initiative a fait un travail utile, sympathique, grâce au dévouement de ses animateurs. Mais Montpellier «Ville d'Art» et de Congrès - avait

visiteurs-touristes, congressistes ou simplement passagers. Ce sont d'ailleurs les trois hôtesses de l'ancien Syndicat d'Initiative, aujourd'hui embauchées par la Mairie, qui continuent à renseigner et à conseiller.

Elles répondent aux demandes de chambres d'hôtels, de prospectus, ou fournissent les itinéraires des visites de la ville. Elles doivent répondre à de nombreuses lettres provenant pour beau-

### Activités à venir :

Celles-ci doivent s'adapter aux structures économiques et culturelles et aider à la promotion, dans tous les domaines, de notre ville. Cela doit comprendre aussi bien la mise en place d'une centrale de réservation hôtelière que la promotion du Festival International MONTPELLIER-DANSE, l'organisation de Congrès Internationaux, la diffusion de nos produits régionaux ou la réception des investisseurs nationaux ou étrangers prêts à participer à l'essor économique de notre cité.

Bien entendu, à ces fonctions nouvelles correspondent des moyens nouveaux en employés, en informations audio-visuel - les (dépliants, films, affiches), en moyens techniques (mise en place d'un télex). De nouvelles installations seront également nécessaires et sont d'ailleurs, dès maintenant en réalisation.

Le Pavillon d'Accueil de la route de Palavas sera modernisé et doublé d'un Pavillon des vins. En septembre, une autre annexe du Bureau Municipal de Tourisme s'ouvrira à la gare, prête à accueillir les premiers passagers du T.G.V. et fin juin 1982, DANS LE CAPOULIEU, (ex. Paris-Montpellier) sera inauguré un nouvel immeuble magnifique, enfin digne d'une capitale régionale.

Bien entendu, un tel effort ne portera tous ses fruits que s'il recueille l'adhésion de tous et notamment des professionnels, commerçants, hôteliers, restaurateurs, animateurs des troupes théâtrales, directeurs de maisons de jeunes, Chambre de Commerce etc... Une commission extra-municipale est d'ailleurs en gestation afin que tous les avis soient recueillis et toutes les bonnes volontés utilisées. C'est alors seulement que Montpellier sera devenue la véritable capitale de la deuxième Région touristique de France.



besoin d'une structure plus dynamique, délibérément tournée vers le développement culturel et économique et, que seule la Mairie pouvait financer et animer. Il faut donc, dans les attributions du Bureau Municipal de Tourisme, distinguer les activités anciennes des activités à venir.

### Activités anciennes :

Elles prolongent en fait celles de l'ancien Syndicat d'Initiative et visent à répondre aux besoins sans cesse croissants de nos

coup de l'étranger et renseigner non seulement sur la ville mais sur la région toute entière.

Elles assurent avec l'aide de guides conférencières diplômées, la visite du secteur sauvegardé, riche peut-être du plus bel ensemble d'hôtels particuliers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles de France. Elles assurent, les samedis et les dimanches en saison, alors que les banques sont fermées, un service de change particulièrement apprécié des touristes étrangers.

## La Paillade : le devenir de l'Habitat Social

Deux rencontres de travail se sont déroulées fin juillet à la Maison pour Tous de la Paillade, avec les élus, et l'Atelier d'Urbanisme Municipal. L'une d'entre elles était ouverte aux Associations.

Le point a été fait sur plusieurs projets :

— Paillade-Nord :  
• Nécessité de faire avancer un programme Logements et Equipements sur la parcelle «Nouvelle École».

• Démarrer véritablement l'opération «Habitat et Vie Sociale» concernant la cité Phobos. Il s'agit notamment de définir rapidement, avec l'aide des habitants et des associations, ce que doit être le travail de rénovation de la Cité (Logements, espaces verts, cour urbaine). Il s'agit surtout d'obtenir que les choses avancent réellement. L'intervention des travailleurs et des habitants reste indispensable.

— Ensemble de la ZUP :  
L'objectif est de préparer un projet «sur 3 ans» visant à poursuivre

l'équipement de la ZUP de façon valable. Pour cela, plusieurs groupes de travail se mettront en place dès l'automne, une exposition sera prévue. Le projet, en effet, doit être l'œuvre du plus grand nombre.

Ces quelques éléments ouvrent un travail de réflexion et de réalisation qui doit aboutir à enrichir la vie.

Luc DOUMENC  
Conseiller Municipal.

## «LE LARZAC, ÇA COMMENCE MAINTENANT»

Un communiqué du G.F.A. - Larzac

Nous venons enfin de retrouver le droit de vivre et travailler chez nous ; ces 10 longues années de lutte nous ont appris à prendre notre destin en mains. En convergence avec notre résistance, nous avons développé l'agriculture de groupe (GAEC, CUMA), favorisé l'installation de jeunes, défriché des terres à l'abandon, entrepris nous-mêmes des travaux d'infrastructure (bergeries, routes, téléphone, ouverture d'école publique, etc...)

Ces quelques réalisations ont été rendues possibles par l'esprit communautaire né de la lutte. Aujourd'hui, des conditions, probablement exceptionnelles, se trouvent ainsi réunies pour une expérience, à la fois riche en espérance et réaliste : le nouveau plan

### LE PLAN LARZAC

— Remise en valeur des terres gelées par l'état, en vue de l'extension par l'installation d'une dizaine de jeunes exploitants, en privilégiant la terre «outil de travail» plutôt que propriété par la création d'un office foncier.  
— Rattrapage du retard en équipements collectifs en utilisant au maximum les énergies douces.  
— Remise en valeur du patrimoine architectural en vue d'un accueil de classes vertes, colos, résidences de vacances pour des couches sociales défavorisées, ceci, en harmonie avec la vie rurale ; installation d'artisans.

### LES G.F.A. LARZAC

Grâce à plus de 3500 apporteurs de parts, les G.F.A. ont considérablement retardé la procédure d'expropriation et ont permis, sur les terres acquises (1200 ha), de maintenir ou d'installer des paysans. Maintenant, il s'agit pour nous

collaboration avec le futur office foncier et afin d'empêcher TOUTES SPECULATIONS FONCIERES OU TOURISTIQUES, les G.F.A. LARZAC se portent acquéreurs des terres qui seront disponibles : ces acquisitions permettront de garder la maîtrise du foncier et de favoriser une gestion intelligente des terres.

### NOUS VOUS PROPOSONS

De participer avec nous à la réalisation concrète de notre enthousiasme en achetant une ou plusieurs parts au G.F.A. LARZAC 4 ; la part est de 1 000 francs (vous pouvez vous grouper et prendre la part au nom de l'un d'entre vous) ; il ne s'agit pas d'un don, mais d'une réelle association entre vous et les paysans du Larzac. Michel MORAIN, secrétaire des G.F.A., vous donnera tous les renseignements. Nous vous attendons dès maintenant. (St-Martin du Larzac

## Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques



Louis  
NAZON

Avenue de la Pompignane  
Villa des Tilleuls n° 774  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89  
Entrepôt Avenue  
Villeneuve d'Angoulême

## MERIDIONALE DES CLOTURES

SERRURERIE : Portails - portillons ...  
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)  
Villas - Usines - Tennis - Stades  
haute Sécurité ... Brise vent.  
TEL : 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

### les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.



### Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC  
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 106  
34990 JUVIGNAC



## GARE LAITIERE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL

56, rue de l'Industrie  
34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.29.65



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT • GAZ  
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.  
34100 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP



LANGUEDOC - ROUSSILLON  
DOMAINE DE MAURIN  
LATTES (Hérault)  
Tél. : (67) 58-01-11 +  
Adresse Postale :  
Boite Postale 1 205  
34010 MONTPELLIER CEDEX

J. BONNET

## IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

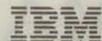
### C'EST

- UNE USINE A MONTPELLIER avec :  
- une population de 2500 personnes  
- des bâtiments de 82.000 m<sup>2</sup>  
- une mission de gros ordinateurs

- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :  
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

### C'EST AUSSI :

- 80 % de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.



Usine de la Pompignane Montpellier

## FIDEL - SERVICE S.A.

NETTOYAGE  
PONÇAGE PARQUETS  
Appartements - Locaux  
ENTRETIEN  
Bureaux - Locaux - Vitres  
Moquettes sur place  
DESINFECTATION  
de vide-ordures -  
Désinsectisation

20, rue du Grand-Saint-Jean,  
34000 MONTPELLIER - Tél. : (67) 58.56.03

## bonna

Produits de voirie  
Tuyaux d'assainissement  
Pavés autobloquants  
colorés  
Pour tout équipement public,  
villas et particuliers

Usine de Vendargues  
34740 VENDARGUES  
Tél. : (67) 70.21.30  
Telex : 490821

# TRIBUNE *Recours :* « un vote logique »

Comment les tenants du régime gaullio-giscardien ont-ils pu autant se tromper et, ce, jusqu'au bout, à propos des Français Rapatriés d'AFN? Directement responsables de leur malheur après les avoir abusés en Mai 1958 pour prendre le pouvoir, ils les auront conduits au lamentable exode de 1962 sans jamais ensuite assurer leur juste réintégration dans la Communauté Nationale au mépris de tous les principes du Droit le plus élémentaire.

Aussi, qu'il nous soit permis de sourire lorsque nous évoquons ces mêmes hommes tentant d'effrayer les électeurs français en leur prédisant que l'arrivée des socialistes au pouvoir présidera à la collectivisation des terres, de la santé, de l'enseignement, etc... Mais cette ancienne majorité n'a-t-elle pas fait cent fois pire à l'égard des Français d'Algérie et, notamment, des Français Musulmans. Ne les a-t-elle pas privés de tous leurs biens et de tous leurs droits, sans jamais avoir eu la décence d'entreprendre l'indispensable œuvre de réparation morale et matérielle?

Comment les Rapatriés auraient-ils pu accorder quelque crédit à ce genre d'argument? Ainsi donc n'y a-t-il pas lieu de s'étonner particulièrement du vote massif des Rapatriés que reflète d'une manière très précise les bureaux de vote des quartiers à forte densité Rapatriés dans des villes comme Toulouse, Pau, Montpellier, Aix-en-Provence, Toulon, etc...

L'immense majorité de la Communauté des Rapatriés a donc suivi les recommandations du RECOURS et la campagne d'information très active que ses dirigeants ont menée sur le terrain a porté ses fruits. Un démenti cinglant a ainsi été apporté à Monsieur Dominati qui prétendait avoir récupéré électoralement les Rapatriés en s'appuyant, notamment, sur quelques personnalités surtout représentatives de l'ancien colonat d'Algérie. Cette grande colonisation qui, en refusant les réformes indispensables aux populations musulmanes, en monopolisant les représentations

politiques, économiques et sociales, a largement contribué à précipiter l'Algérie de 1947-1954 dans les violences et dans la guerre dont le petit peuple Français d'Algérie a fait, lui, les frais alors que la plupart des grands possédants se mettaient à l'abri en métropole.

Que 20 années après, les Rapatriés dans le combat qu'ils mènent pour que Justice leur soit rendue aient encore trouvé sur leur chemin un certain nombre de ces hommes plus motivés par des intérêts personnels que par la défense d'un idéal de Justice est désespérant.

En fait et l'opinion publique doit le savoir, les Français d'Algérie étaient souvent des gens de condition modeste. Le Sénateur Socialiste Maspétol avait établi, in 1957, que le niveau de vie de 95 % d'entre eux était inférieur de 20 % à celui des Français de Métropole et ce sont ces 95 % que le RECOURS défend estimant que les 5 % restant qui dressaient des lauriers à V. Giscard d'Estaing en déclarant que les mesures prises étaient satisfaisantes, ne doivent plus avoir de problèmes particuliers.

Le Secrétaire d'Etat Raymond Courrière a hérité d'un dossier délicat que les divers gouvernements de la V<sup>e</sup> République ont compliqué à souhait tant a été évidente leur duplicité. Il s'agissait pour eux d'une politique en trompe l'œil qui consistait à faire croire aux Rapatriés que leurs problèmes étaient en voie de règlement pour, parallèlement, s'attirer leurs bonnes grâces électorales. Jusqu'au jour de 1977 où, lors des Municipales, le RECOURS a radicalisé les comportements et les choix pouh aboutir à l'appel de Mai en faveur de François Mitterrand.

François Mitterrand dont les engagements clairs et précis ont été de nature à apporter une Espérance nouvelle à ces « Pieds-Noirs » et à ces Français Musulmans que, lui, François Mitterrand, n'a jamais trahis.

Jacques ROSEAU  
Porte-Parole  
du R.E.C.O.U.R.S.  
30, avenue Rapp  
75007 Paris



Le 12 Juin dernier, lors de sa venue à Montpellier, M. Raymond Courrière, secrétaire d'état aux rapatriés a tenu une conférence de presse à la mairie et rencontré diverses personnalités. Il serre ici la main à M. Bensaïd Ameur, président de l'Amicale des Français musulmans (qui a succédé au très regretté B. Chely).



Visite d'Alain Savary, ministre de l'Education Nationale le 20 Juin. Il assiste ici aux Lendits de l'Ecole Laïque sur les gradins du stade Richter. On reconnaît notamment (de gauche à droite) Mme Ferrandi, présidente de la F.O.L., M.M Savary Frèche, Saumade, président du Conseil Général, Dugrand et Belorgeot adjoints au maire et (derrière M. Frèche), R. Gaubert secrétaire général de la F.O.L. et Charles Claude, conseiller municipal.

# Le budget supplémentaire 1981

## VILLE

Ce budget permet de poursuivre les travaux d'équipement engagés sur la ville en 1980 (investissements) et d'assurer le fonctionnement des services.

Il est présenté en équilibre, c'est à dire que recettes et dépenses représentent la même somme globale soit 28.334.663 F pour les investissements et 9.229.634,14 F pour le fonctionnement.

### INVESTISSEMENT

#### (1) Recettes affectées

Stocks - Magasin Général - Ventes	2.000.000
Service Nettoyement - Vente matériel	235.645
Bâtiments communaux - Subvention Conseil Général	377.996
Canton I	61.275
IV	90.000
V	37.971
VI	118.125
IX	70.625
Bâtiments scolaires - Subvention Conseil Général	118.125
Canton VII	118.125
Zones naturelles Participations	10.000.000
Parkings - Participations	3.000.000
Zolad - Vente de terrains	4.000.000
<b>TOTAL</b>	<b>19.731.766</b>

#### (2) Recettes non affectées

Immeuble M T S - Vente	6.000.000
Plan de jalonnement - Subvention	1.500.000
Salle de danse - Subvention Conseil Général	50.000
Groupe scolaire Croix Argent - Subvention Conseil Général	44.550
Vente véhicules	800
Cimetière - Vente de caveaux	550.000
S.N.C.F. Remboursement Emprunt Gare de Voyageurs	246.843
Conservatoire Musique. Subvention Etat	25.000
Plateau E.P.S. - Subvention Département	100.000
Musée Art sacré - Subvention Département	75.100
Excédent ordinaire	10.604
<b>TOTAL</b>	<b>8.602.897</b>

#### (3) Dépenses

Immeuble M T S Annulation titre	92.500
Montpellier La Paillade - Prêt	3.000.000
Plan de jalonnement - Travaux	3.000.000
CIRGE II - Participation	1.000.000
Carrefour dénivelé CD 5/Rocade B.P. 1981	1.740.000
Complément	630.000
S.M.T.U. Acquisition Bus	698.297
Zones naturelles - Virement de crédits	855.000
Rocade W.N. Travaux	400.000
Eclairage public - Travaux	400.000
Halte Garderie Aiguelongue - Equipement	52.000
Jalonnement immeubles	200.000
Restaurants scolaires - Self Jeu de Mail Equipement	100.000
Service Incendie Acquisition de matériel (solde 1980)	5.000
Conservatoire Musique. Acquisition matériel	50.000
Société Héraultaise. Acquisition Actions	75.100
<b>TOTAL</b>	<b>8.602.897</b>

#### (4) Dépenses

Stocks - Magasins Général Achats	2.000.000
Service nettoyage - Acquisition container (collecte du verre)	235.645
Bâtiments communaux - Emploi Subvention Conseil Général	377.996
Bâtiments scolaires - Emploi Subvention Conseil Général	118.125
Zones naturelles - Emploi recette	10.000.000
Parkings - Emploi recette	3.000.000
Zolad - Emploi recette	4.000.000
<b>TOTAL</b>	<b>19.731.766</b>

### FONCTIONNEMENT

#### (1) Recettes affectées

Location salles - Palais des sports	240.000
Maison Rapatriés - Vente de boissons	3.000
S.M.T.U. Reversement excédent 1980	1.000.000
Service Incendie. Remboursement par le District	
frais de personnel Janvier à Avril	3.500.000
Sorties stocks - Janvier à Mai	340.963,51
Service Incendie. Remboursement frais de personnel	45.832
<b>TOTAL</b>	<b>5.129.795,51</b>

#### (2) Recettes non affectées

Excédent 1980	3.011.028,63
Sports - Participation Etat	50.000,00
Greffe Tribunal Instance - Participation Etat	21.628,00
Service Incendie. Remboursement frais personnel 4 T 80	485.000,00
Bâtiments communaux. Produits exceptionnels	10.000,00
Bâtiments scolaires. Produits exceptionnels	55.000,00
C.I.J. Produits exceptionnels	3.000,00
Produits non affectés	710.225,00
Transports publics. Vente de véhicules	800,00
S.N.C.F. Remboursement emprunt gare voyageurs	- 246.843,00
<b>TOTAL</b>	<b>4.099.838,63</b>

#### Dépenses

Enseignement. Acquisition matériel	200.000
Centres aérés. Subvention	70.000
Dépenses non affectées (B.P. 81)	- 1.000.000
Montpellier-La Paillade (subvention)	+ 1.000.000
Institut technique Vigne et du Vin Subvention	3.000
Fonds concours Monuments. Subvention	3.000
Conseil Architecture Urbanisme et Environnement	
Adhésion	1.322
Halte Garderie Aiguelongue. Acquisition petit matériel	35.400
Bibliothèque. Chauffage	- 50.000
Bâtiments communaux. Chauffage	+ 50.000
Association d'Aide aux Gitans. Subvention	52.900
Logements. Remplacement chauffe Eau Cité Aiguelongue	20.000
Comité départemental tourisme. Subvention	10.000
Maison pour Tous St Martin. Subvention (Fédération Régionale Maison des Jeunes et de la Culture)	68.360
Frais de Personnel (Elections législatives)	300.000
Bâtiments communaux - Chauffage + travaux	300.000
Bâtiments scolaires - Chauffage + travaux	400.000
Secrétaire Général P.T.T.	500.000
Informatique - Location matériel	500.000
Restaurants scolaires - Alimentation	400.000
Logements - Impôts fonciers	650.000
Exposition chinoise. Subvention	10.000
Comité des Fêtes. Subvention	10.000
Festival de danse - Subvention	200.000
Aide à la création - Subvention	82.000
Enseignement - Transports	127.000
Prélèvement pour section Investissement	10.604
Crédits non affectés	147.752,63
<b>TOTAL</b>	<b>4.099.838,63</b>

#### (4) Dépenses

Service réceptions - Acquisition matériel	240.000
Maison Rapatriés - Alimentation	3.000
S.M.T.U.	1.000.000
Frais de personnel	3.500.000
Divers services. Stocks pour Investissement	340.963,51
Service Incendie. Régularisation 1980	45.832,00
<b>TOTAL</b>	<b>5.129.795,51</b>

## EAUX

### (1) SECTION INVESTISSEMENT

Excédent Dépenses 1980		6.746.095
Excédent Section Ordinaire	6.746.095	
<b>TOTAL</b>	<b>6.746.095</b>	<b>6.746.095</b>

### (2) SECTION FONCTIONNEMENT

Excédent recettes 1980	5.000.339,03	
Prélèvement pour section Investissement		6.746.095
Excédent de dépenses	1.745.755,97	
<b>TOTAL</b>	<b>6.746.095,00</b>	<b>6.746.095</b>

## ASSAINISSEMENT

### 1) SECTION INVESTISSEMENT

Excédent recettes 1980	3.954.748,68	
Excédent Section Ordinaire	9.945.251,32	
Auto-lagunage recalibrage du Lez		2.700.000
Acquisitions terrains		6.700.000
Auto-lagunage recalibrage du Lez		2.500.000
Travaux		2.000.000
Assainissement Quartier La Rauze		2.500.000
Assainissement Quartier Pompi-gnane		2.000.000
<b>TOTAL</b>	<b>13.900.000,00</b>	<b>13.900.000</b>

### 2) SECTION FONCTIONNEMENT

Excédents recettes 1980	10.464.206,23	
Prélèvement pour Section Investis- sement		9.945.251,32
Remboursement annuité emprunt à la Commune de Juvignac		72.972,00
Crédits non affectés		445.982,91
<b>TOTAL</b>	<b>10.464.206,23</b>	<b>10.464.206,23</b>

Ce budget supplémentaire a été approuvé à la séance du Conseil municipal du 24 Juin 1981.

## Levitt France. Une expérience unique au service de la famille.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, bref, le retour à une vie familiale authentique.



Levitt France  
129-135 boulevard Carnot - 78110 LE VESINET

**LAMOUR**  
jean-philippe  
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT  
CRÉATION DE PARCS  
ET JARDINS

4 km, route d'Aries,  
30320 Caissargues  
Tél : (66) 84-23-35

**CARRIÈRES  
DE LA MADELEINE**  
S.R

CHANTIER R.N. 108  
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

TE. BUREAU 92.39.27  
CHANTIER 48.07.23  
ADRESSE POSTALE :  
BOITE POSTALE 1244  
34011 MONTPELLIER CEDEX

### « LA MALADIE menace votre budget » Une protection efficace au coût réel

**LA MUTUALITE**  
88, rue de la 32<sup>e</sup> - Montpellier

- Garantie complémentaire des risques chirurgicaux et médicaux. Adhésion de Groupe et individuelle. Tél. : 92.08.52
- Garantie de Prévoyance MUTEX  
Maintien de Revenus  
Rentés d'Invalidité  
Capitaux décès - Assurance-vie  
Tél. : 92.08.52 - 58.23.54
- Œuvres sociales :  
Clinique dentaire - Montpellier - Ganges-Lunel - Médecine générale - spécialiste.  
Centres médicaux sociaux  
Radiologie kinésithérapie  
Pharmacie mutualiste  
Tél. : 58.46.66.  
1, rue Voltaire  
Tél. : 60.51.14

à Montpellier  
quartier des facultés

**la  
Clairière**

APPARTEMENTS  
DU STUDIO AU P.4

à l'écart du bruit  
tout près de tout

bureau de vente ouvert route de mende  
face cité universitaire  
de bouzonnet

1, rue de l'aiguillon  
34000 Montpellier  
07 90 51 44

à Montpellier  
quartier des facultés

**Claude SERRE**

ELECTRICITE GENERALE  
Isolation thermique  
Chauffage électrique intégré  
Pompes à chaleur  
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS  
Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles  
34000 MONTPELLIER - Tél : 92-14-96

**Les Frères  
RUNEL**

une Cuisine de Tradition  
Salles et Salons climatisés

Tél : ( 67 ) 58.43.82      27, Rue Maguelone  
MONTPELLIER

## 50 ans de vie commune



VIEILLIR, c'est, pour les couples, le désir de vieillir ensemble... Lorsque cela se réalise, le Conseil Municipal ne manque pas l'occasion de le fêter. C'était le cas, le 16 JUILLET 1981, au Club Marie-Caizergues. Monsieur et Madame PEREA ont eu, le 6 JUIN 1981, 50 ans de mariage.

Ils fréquentent le Club Marie-Caizergues.

Monsieur le Député-Maire était représenté par Monsieur BELORGEOT, Adjoint au Maire, Président du Bureau d'Aide Sociale, accompagné de Messieurs CLAUDE et NAQUET, Conseillers Municipaux.

Cette manifestation s'est déroulée dans la plus chaleureuse amitié.

Notre photos: Monsieur et Madame PEREA, entourés de leurs enfants et petits-enfants (à côté de Madame PEREA, Monsieur BELORGEOT, Adjoint au Maire).

### Le Comité des fêtes propose

— Samedi 12 septembre à 21 h au Peyron

— Festival de majorettes avec la participation des championnes de France 1980.

— Dimanche 20 septembre à partir de 16 h au Stade Richter

— Grand concours National Hippique patroné par la Société Hippique St Georges et la Municipalité.

### Pensions et retraites à domicile

Les Caisses de Retraites invitent voire même obligent les Personnes Agées à ouvrir un compte bancaire ou livret C.C.P. ou Caisse d'Épargne afin d'y verser le montant des pensions et retraites.

Mais il est important que vous sachiez que :

Les préposés P.T.T. peuvent porter à domicile des sommes jusqu'à 3 000 F maximum.

Toutefois, il est vivement recommandé aux Personnes Agées d'être très prudentes, à savoir ne pas ouvrir la porte sans s'assurer de l'identité du visiteur, ne pas transporter sur soi des sommes d'argent importantes par exemple.

## Rapatriés dernière heure voyage

### « SOUVENIR EN ALGERIE »

La Municipalité, comme les années précédentes, a confié le soin au Bureau d'Aide Sociale d'organiser le voyage en vue de permettre aux personnes rapatriées résidant à MONTPELLIER, et notamment celles qui disposent de revenus modestes, de se recueillir aux alentours de la Toussaint sur la tombe de leurs parents inhumés en Afrique du Nord. Depuis 1978 (premier voyage) 300 personnes ont pu ainsi se rendre soit à ALGER, soit à ORAN, au cours de ces trois années.

La Participation aux frais du voyage, du séjour est fonction des revenus des intéressés. Dans le cas de faibles ressources le Bureau d'Aide Sociale prend en charge une grande partie de la dépense.

Cette année, les voyages auront lieu :

- du 29 Octobre au 1<sup>er</sup> Novembre à ORAN
- du 30 Octobre au 2 Novembre à ALGER.

Le transport sera assuré par voie aérienne et les participants seront logés dans un hôtel tout confort.

Les inscriptions seront reçues, à partir du 1<sup>er</sup> Septembre, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h à la Maison des Rapatriés, rue Pitot.

Les documents ci-après devront être fournis pour la constitution du dossier :

- justifications des ressources (talon de pension, avis d'imposition ou certificat de non imposition)
- passeport en cours de validité,
- certificat médical attestant que l'intéressé peut supporter les fatigues occasionnées par le déplacement.

Pour l'établissement du passeport, la carte d'identité trois photographies d'identité, et le passeport périmé sont nécessaires.

### Tribune

#### LE PANIER DE LA MENAGERE DANS LES GRANDES SURFACES DE MONTPELLIER

Ce nouveau relevé de prix a été réalisé dans la semaine du 22 juin au 27 juin 81. Il a permis d'établir un nouveau classement des principales grandes surfaces de Montpellier, par rapport au « PANIER IDEAL » qu'aurait pu réaliser une ménagère choisissant les plus bas offerts dans les différents points de vente de Montpellier, testés.

1/ MONTLAUR	+ 4,27 %
2/ MAMMOUTH	+ 6,00 %
3/ LECLERC CELLENEUVE	+ 6,14 %
4/ GEANT CASINO	+ 8,01 %
5/ INTER. MARCHÉ CASTELNAU	+ 9,10 %
6/ SUPER. M	+ 10,97 %
7/ PARUNIS	+ 11,58 %
8/ ROURE LE CRES	+ 13,63 %
9/ QUERCY AIGUELONGUE	+ 16,69 %
10/ CASINO LA PAILLADE	+ 17,41 %
11/ SUMA VILLENEUVE	
ANGOLEME	+ 17,93 %
12/ CASINO RTE DE TOULOUSE	+ 17,98 %

REMARQUES : Le sondage effectué sept mois après le dernier, en date du mois de novembre 80, fait ressortir le bon résultat obtenu par MONTLAUR, qui passe de la troisième à la première place avec un gain de près de 4 %, ainsi que PARUNIS passant de la 11<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> place, avec un gain de près de 7 % par rapport à novembre 80.

Les autres grandes surfaces varient peu. Il est à remarquer que les trois grands magasins, situés à la couronne de Montpellier arrivent en queue avec un degré de cherté par rapport au panier idéal, à peu près identiques.

L'augmentation de prix du panier idéal est de 7,86 % en sept mois.

Quelques produits ont diminué :

- 6,83 % sur le savon blanc LE CHAT - 6,80 % sur l'eau javel LA CROIX
- 6,70 % sur AJAX AMMONIAQUE - 4,60 % sur le café moulu JACQUES VABRE

Les augmentations sont plus nombreuses :

- + 21,21 % sur PAIC MAINS + 16,66 % SUR EAU CONTREX + 20,40 % sur le COCA-COLA
- + 15,25 % sur le beurre PRESIDENT + 26,62 % sur l'huile arachide LESIEUR
- + 33,56 % sur l'huile arachide HUILOR + 10,58 % sur la crème de marrons CLEMENT FAUGIER + 19,44 % sur les raviolis BUITONI.

Ce sondage portait sur 93 produits de consommation courante.

Pour le président, de l'U.F.C. Hérault

P. CATHALA

(Union des Consommateurs)

## SAISON 1981-1982 : PROGRAMME POUR LES ABONNEMENTS AU THEATRE

(Voir page 16)

### • DANSE : 9 SPECTACLES

- BALLET DU GRAND THEATRE DE GENEVE (« Histoire du Tango »)
- BALLET - THEATRE GITAN ANDALOU MARIO MAYA
- GROUPE JAPONAIS SEBBI - ARIADONE
- CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE RENNES (Direction : GIGI CACIULEANU)/ORCHESTRE DE MONTPELLIER
- CENTRE CHOREGRAPHIQUE REGIONAL DE MONTPELLIER (Direction : Dominique BAGOUET)
- MAITREYI : DANSE CLASSIQUE DE L'INDE DU SUD (BHAKATA NATYAM)
- LA COMPAGNIE QUENTIN ROULLER
- SALLY HESS, danseuse et chorégraphe américaine
- LA COMPAGNIE JACKIE TAFFANEL

### • MUSIQUE : 4 ABONNEMENTS :

#### I/ ABONNEMENT/GRANDE SALLE : 11 manifestations

- 5 concerts symphoniques : ORCHESTRE DE MONTPELLIER
- + 1 autre GRAND ORCHESTRE NATIONAL
- 3 grands récitals : Bruno RIGUTTO (piano) - Bruno LEONARDO GELBER (piano) - YVAN CHIFFOLEAU (violoncelle)
- 1 concert de musique de chambre : quartier de ZURICH
- 1 grand Concert Lyrique (ORCHESTRE DE MONTPELLIER + Chœurs de l'Enclos St François + un grand soliste)
- + 1 spectacle lyrique : «Pygmalion (RAMEAU) et la « Servante Maîtresse » (PERGOLESE)

#### II) ABONNEMENTS/SALLE MOLIERE : 2 cycles

- 1<sup>o</sup>) Cycle BACH et Musique du 20<sup>e</sup> siècle : 6 concerts
- ORCHESTRE DE MONTPELLIER + Christian ROUSTAN, mezzo-soprano
  - ORCHESTRE DE MONTPELLIER + Christian DESBATS (piano)
  - ORCHESTRE DE MONTPELLIER + Evelina PITTI (piano)
  - English Concert
  - Ensemble «L'ITINERAIRE»
  - QUATUOR : CABELL - MICHAUD - LEROY - JORAND

#### 2<sup>o</sup>) Cycle BRAHMS et Musique Vocale :

- Les Madrijalistes de MADRID
- TRIO CLAVIER FRANÇAIS + Paul APELIAN (clarinette) et François MAGNIER (cor) - L'intégrale des Trios de BRAHMS
- TAMAS VESMAS, pianiste
- UDO REINEMANN, baryton + Christian IVALDI, pianiste.

#### III/ ABONNEMENT J.M.F. : 6 Manifestations

- LOS CALCHAKIS
- TALIP OZKAN, troubadour turc

- QUINTETTE A VENT MORAGUES
- TRIO ALMA DE PRAGUE
- BALLETS/Centre Chorégraphique Régional de Montpellier
- ORCHESTRE DE MONTPELLIER + CLAVIER TRIO FRANÇAIS

### • THEATRE DRAMATIQUE : 2 abonnements - 12 spectacles

#### I/ PRODUCTIONS DU THEATRE MUNICIPAL DE MONTPELLIER

- FAUT PAS PAYER, de DARIO FO/TRETEAUX DU MIDI
- LA DEMANDE EN MARIAGE... AUX CARAIBES, d'après A. TCHEKOV/LA FAMILY de NEW-YORK
- L'HOMME QUI RIT, de Victor HUGO/T.N.P.
- LE BOURGEOIS GENTILHOMME, de MOLIERE, par le GRAND MAGIC CIRCUS (Jérôme SAVARY)
- PANTAGRUEL, de François RABELAIS/Théâtre de la Liberté (Méhement ULLUSOY)
- LA BELLE AU BOIS DORMANT/Théâtre D.R.A.K.
- LE CHANDELIER, d'Alfred de MUSSET/T.Q.M.
- HYPOLITE OU LE GRAND PRIX DE PARIS, de Joseph DELTEIL/Compagnie Jean Claude DROUOT + Nouveau Théâtre National de Marseille.
- Mariana PINEDA, de LORCA/Compagnie Viviane THEOPHILIDES
- EXERCICES DE STYLE, de R. QUENEAU/Compagnie Théâtre d'Aujourd'hui.
- L'ESTRANGIER, d'Anne CLEMENT/LO TEATRA de la CARRERA.
- LA PARISIENNE de G. VASSAL (titre provisoire) - Création du Théâtre Populaire des Cévennes.

#### II/ GALAS KARSENTY - HERBERT (voir affiche particulière)

### • THEATRE LYRIQUE : 7 Manifestations 2 Abonnements (vendredi et dimanche)

- LUCIA DI LAMMERMOOR, Opéra de DONIZETTI
- FAUST, Opéra de GOUNOD
- LE TROUVERE, Opéra de VERDI
- PYGMALION, de J.P. RAMEAU et la SERVANTE MAITRESSE, Opéra-bouffe de PERGOLESE
- LA VEUVE JOYEUSE, Opérette Viennoise de Franz LEHAR
- LA FILLE DE MADAME ANGOT, Opéra-comique de Charles LECOQ
- UN GRAND CONCERT LYRIQUE, avec l'Orchestre de Montpellier, les Chœurs de l'Enclos St François et un Grand Soliste (non encore choisis)

## EXPOSITION PHILATELIQUE ET CARTOPHILE DANS LE HALL DE LA SALLE MOLIERE

A l'occasion du Festival International MONTPELLIER DANSE, l'Association Philatélique Montpelliéraine a présenté du 4 au 20 juillet dans le hall de la salle Mollière (Théâtre municipal) une exposition philatélique et cartophile. Les collectionneurs regroupés dans cette organisation voulaient ainsi affirmer le caractère culturel et éducatif des présentations philatéliques et des collections de cartes postales. Les sujets présentés étaient en rapport avec la danse, le folklore régional et les fêtes populaires. La carte postale a été utilisée en France dès 1872 mais elle ne deviendra illustrée que quelques années avant le début du 20<sup>e</sup> siècle. A cette époque les journaux n'étaient que très rarement illustrés, aussi des éditeurs ont pris l'habitude de représenter sur ces cartes les événements exceptionnels. Leur qualité artistique ou documentaire devait inciter nos ancêtres à les conserver puis à les collectionner. C'est ainsi qu'après une période d'oubli, d'autres collectionneurs s'intéressent à nouveau à ces documents, véritables témoins du passé.

Pendant la durée de cette exposition le public a pu se renseigner sur les diverses activités de l'Association Philatélique Montpelliéraine créée en 1923 et dont le rôle est notamment d'aider et de conseiller les philatélistes débutants. L'Administration des Postes a prêté son concours à cette manifestation puisque les 4 et 5 juillet était ouvert dans l'enceinte de l'exposition un bureau temporaire doté d'un cachet spécial illustré, qui a servi à compléter la carte postale éditée spécialement pour la circonstance et due à la plume de Guy JEANJEAN.

Tous renseignements sur les activités de l'association philatélique montpelliéraine peuvent être obtenus lors des réunions qui se tiennent au centre international de jeunes 2, impasse Petite Corratte, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dimanches du mois de 10 h à 12 h auprès de Charles MONPETIT, Président de l'Association Philatélique Montpelliéraine

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN ET RURAL

**E.E.U.R. TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES**  
- B.T. - M.T. Industriels

AGENCE LANGUEDOC-ROUSSILLON  
Centres de Travaux de :

ALES - St CHRISTOL 30380 - Tél. (66) 52.20.20  
NARBONNE 11100 - Tél. (68) 32.22.63  
NIMES 30004 - Tél. (66) 84.08.51  
PERPIGNAN 66000 - Tél (68) 61.12.54

**SOCAF**

Société Calloni Frères  
Bâtiment et Travaux Publics

Siège social :  
30, village de Maurin,  
34970 Lattes  
Tél : (67) 58-00-30  
ou 70-07-34

**CESTA**

CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle

Sols et Fondations  
Bâtiments, Génie Civil  
Routes, Aéroports, Ports  
Matériaux et composants Structures

2312, Bld Paul Valéry  
34100 Montpellier  
Tél : 42-59-55

**Constans**

Fournisseurs en Gros POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS

Produits alimentaires  
Produits d'entretien  
BUREAUX & ENTREPRISES :  
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE  
ROUTE DE SETE  
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS  
TEL. : (67) 42.96.75

**CALIFORNIE**

L'HYPERMARCHÉ DU BATIMENT

Tout pour :

- AMENAGER
- RENOVER
- TRANSFORMER
- DECORER

Votre habitation

Route de Boirargnes - LATTES

ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
sauf le dimanche

**MES**

**MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR**

bois et aluminium pour chauffage électrique  
faux plafonds • cloisons sèches  
agencement de magasins • meubles stratifiés  
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 42.49.67

**SUPEXAM**

Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, MEDECINE,  
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES,  
KINESITHERAPIE ET ERGOTHERAPIE

Renseignements et inscriptions  
de 14 h à 18 h 10, rue des Rêves, Montpellier  
Tél. : 41.33.11

Entreprise de Bâtiment et Travaux Public

1, rue Cité Benoît  
34000 MONTPELLIER  
Tél : (67) 92.68.84  
92.71.17

Vous avez besoin d'une banque qui vous écoute, qui vous explique et qui vous protège

**CREDIT LYONNAIS**

VOTRE PARTENAIRE

Invitation à l'ambiance

Dîner près d'un piano blanc, dans un cadre confortable aux couleurs chatoyantes  
Restaurant Les Baladins.

Dîner aux accords d'un piano blanc, de mets raffinés servis avec élégance et discrétion  
Restaurant Les Baladins.

Réussir son dîner, réussir sa soirée.  
Restaurant Les Baladins.

**Restaurant Les Baladins**

HOTEL SOFTEL - LE TRIANGLE - MONTPELLIER  
Téléphone : (67) 54.04.04

# La nouvelle politique du temps libre, des loisirs et du tourisme



Création du Ministère du Temps Libre, réduction du temps de travail, généralisation de la 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, autant de signes annonciateurs d'une nouvelle politique du TEMPS. Car cette politique, toujours négligée par la Droite, a toujours été au contraire, l'un des objectifs privilégiés d'une politique de GAUCHE.

## Nécessité du temps libre

Elle s'impose d'un triple point de vue.

**Nécessité économique** car face aux mutations technologiques, à l'accroissement rapide de la productivité et aux dépenses d'indemnisation du chômage, il n'y a pas d'autre solution que de partager l'emploi en réduisant la durée du travail, maintenant 39 h, et demain à 35 h.

**Nécessité sociale**, car on ne peut pas accepter le partage entre une France croûlant sous des horaires de travail toujours plus lourds et une France du chômage à l'inactivité forcée. D'autant qu'inactivité ne signifie nullement loisir, car le chômeur n'a ni le goût, ni les possibilités financières pour cela.

**Nécessité individuelle** car il n'y a pas de véritable qualité de vie sans temps de vivre, sans ma-

trise de chacun d'entre nous sur l'organisation de son temps quotidien, sans transformation du temps de non travail en temps de fête et d'épanouissement, par la culture et la création.

## Utilisation et aménagement du temps libre

Mais des loisirs pourquoi faire et comment?

La généralisation de la 5<sup>e</sup> semaine favorisera le développement des vacances et particulièrement l'établissement de celles-ci, car une très grande majorité exprime sa préférence pour une semaine - voir deux semaines - prises hors de l'été. Cela peut entraîner une certaine décongestion du mois d'Août et de Juillet. D'autant que les entreprises pourront difficilement rester fermées 5 semaines sans que leur production soit durement désorganisée.

Le passage de 40 h à 39 h - et demain à 35 h - ira dans le même sens. Car il est impossible que cette réduction ne soit pas à l'occasion d'étendre les formules d'horaires simples et la possibilité de cumuler les heures libres en fin de semaine, de mois ou d'année, afin de disposer de coupures plus larges et définies librement par chacun d'entre nous.

## Développement des loisirs et aménagement urbain

La promotion du temps libre aura de sérieuses conséquences au niveau de l'organisation de la vie sociale car elle ne pourra se faire que si l'on donne une vigoureuse impulsion aux bases de loisirs de proximité, situées dans un rayon proche du domicile.

En multipliant les stades, les grands espaces verts, les parcours sportifs, les Maisons pour Tous, les foyers de personnes âgées, notre Municipalité a déjà beaucoup fait dans ce sens. Mais il faut aller plus loin encore et penser à l'établissement de grandes bases collectives de plein air péri-urbaines.

Le parc de loisirs de Grammont qui s'enrichit chaque jour davantage en est le prototype.

Demain, grâce aux décisions et aux études entreprises, la décharge de la Céreirède à Lattes sera bientôt transformée en un remarquable espace vert, doté

de coup d'entre-nous - le tourisme est devenu une activité économique fondamentale dont le chiffre d'affaire global dépasse largement celui de la vigne. En 1980 notre région a ainsi reçu 12 % des vacanciers de l'hexagone et leurs dépenses ont approché (bâtiment non compris) les 6 milliards de N.F.!

Qu'il faille le plus rapidement possible modifier en profondeur les structures de cette activité touristique n'est certes pas niable. Le tourisme est trop littoral et il faut le diffuser dans l'arrière pays en l'intégrant aux autres activités. C'est ainsi que le Plan de Développement de la Vallée de l'Hérault, élaboré par le Conseil Général, mise sur son intégration avec l'agriculture, notamment grâce à la création de «campotels» et de gîtes ruraux. La gestion du tourisme régional nous échappe le plus souvent et il faut le plus rapidement possible qu'il soit totalement contrôlé par les Languedociens eux-mêmes. Le secteur commercial a pris une part

de la montagne, excellent équipement commercial et hôtelier, richesses archéologiques et monumentales héritées d'un passé prestigieux, fabuleux trésor du Musée Fabre et des collections universitaires, rayonnement mondial de nos Facultés et des Instituts Scientifiques, vie culturelle maintenant retrouvée et renouvelée, fondée sur la renommée mondiale des festivals de danses et du film, comme de notre Orchestre ou de notre Théâtre.

L'Office Municipal de Tourisme est maintenant en place au Théâtre. Son antenne de «Montpellier Accueil» sur la route de Palavas a été renouvelée. Le 28 Septembre des bureaux annexes seront inaugurés dans la nouvelle gare et l'été 1982 verra s'ouvrir au «Capoulié» des bureaux de tourisme spacieux et modernes dont toute grande ville, soucieuse de son épanouissement, a besoin.

Parallèlement, l'étude sur la construction d'un Palais des Congrès est en phase d'achèvement et les choix définitifs sur cette réalisation



d'équipements variés. Le parc de Lavalette va s'enrichir d'une ferme pédagogique et d'un éco-musée.

Mais il faut, dès maintenant, penser à la transformation des Vallées du Lez et de la Mosson, en base de loisirs.

## Loisirs et développement économique et touristique

Mais l'aménagement du temps libre doit également favoriser le développement de Montpellier et de sa région. Car, il faut bien l'admettre - et même si cela est souvent «mal vécu» par beau-

trop importante dans sa gestion et il faut, au niveau du tourisme social notamment, favoriser vigoureusement le développement des secteurs public et associatif.

Mais, ceci fait, et c'est essentiel comment notre Région, aussi profondément touchée par le chômage, pourrait-elle refuser les bénéfices pouvant provenir d'un développement touristique sérieusement contrôlé et intégré?

C'est d'ailleurs pour cela que notre équipe municipale s'est engagée dans une vigoureuse promotion du tourisme. Toutes les données nécessaires à son épanouissement ont ici présentes : double proximité de la mer et

pourront être pris.

On le voit, la «nouvelle politique» du Temps Libre est riche de conséquences tant au niveau des individus, que de l'organisation sociale et de la vie économique. Et si le rôle fondamental du Président MITTERRAND et de l'Equipe qu'impulse Pierre MAUROY est bien d'abord la relance et la lutte contre le chômage - «la priorité des priorités» - il n'en reste pas moins qu'elle occupe le tout premier plan de l'actualité et rassemble comme en 1936 de fabuleux espoirs.

**Raymond DUGRAND**  
Maire-Adjoint

Des conseils objectifs pour des placements sûrs.



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

**ORFEO**

DISQUES et CASSETTES

Spécialité classique, jazz et blues

VIDEO - CASSETTES

Variétés - Pop Folk - Enfants

Textes enregistrés

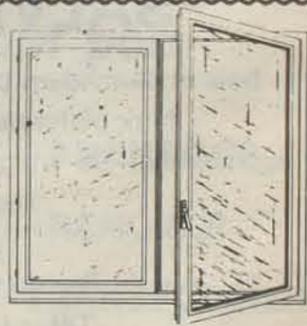
9, Place Chabaneau (Préfecture)  
34000 MONTPELLIER  
Tél.: (67) 60.56.69

les fenêtres en PVC

**dimat**

• étanches à l'air et à l'eau  
• insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.



Etablissements

**PROUGET**

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC  
tél.: 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027  
34022 Montpellier cedex